



- **Éclats de vie :**
La Province l'Hermitage en Chapitre Provincial
- **D'hier à aujourd'hui :**
**Propreté des vêtements, du mobilier et des appartements
chez les Frères Maristes au XIX^e siècle**



Sommaire



Éditorial

Ils mettaient tout en commun 1



Sources

Le partage du bien commun, gage de paix 2-3

Éclats de vie



La Province l'Hermitage en Chapitre Provincial 4



Sortie des élèves de 6^e à la ferme 5



Lycée de la Drôme Provençale : une dynamique au service des jeunes 6

La fraternité «Henri Vergès» fête ses 30 ans 7



Chemin marial

Marie Pèlerine dans la Foi 8

Dossier 9-20



Respiration

Les 400 coups 21



D'hier à aujourd'hui

23 - Propreté des vêtements, du mobilier et des appartements chez les Frères Maristes au XIX^e siècle 22-23



Monde Mariste

Nouvelles du monde 24-25

Ouverture

Voyage préparatoire annuel à N. D. de l'Hermitage des nouveaux volontaires 26



Avec Jean Vanier, chaque personne humaine est précieuse et sacrée 27

Infos

Infos 28



Nos défunts
Abonnements

Bonne humeur

c3

1^e de couverture : Photo : Montage FMS.

4^e de couverture : Photo : FMS.

Dossier



Présentation du dossier 9

Essai de définition du bien commun 10

Et le colibri ? À chacun sa part ici et maintenant 11

Enclosures : hier et aujourd'hui... 12-13

Échos d'un «café philo» sur le bien commun 14

Témoignage d'un élu 15

Le meilleur président possible, le président des biens communs 16-17

La terre pour tous 18

Connaissances et savoirs, un bien à valoriser 19

Le bien commun dans l'entreprise 20

Notre prochain numéro



Les Religions et le Sacré

Présence Mariste

Magazine trimestriel publié par
les FRÈRES MARISTES

Directeur de la Publication : F. Jean RONZON

Administration-Gestion : F. Xavier GINÉ

Comptabilité de la revue : F. Guy PALANDRE

Secrétariat technique : Mme Isabelle BERNE

Comité de Rédaction :

Mlle Annie GIRKA, Mlle Marie-Françoise POUGHON

Mme Marie-Agnès REYNAUD.

MM. Michel DUCHAMP et Henri PACCALET.

FF. Jean-Claude CHRISTE, Maurice GOUTAGNY,

Jean MONTCHOVET, Michel MOREL et André THIZY.

ABONNEMENTS

1 an : 4 numéros

Ordinaire : 19 €

Étranger : Europe - Afrique : 25 € et plus

Reste du monde : 29 € et plus

Soutien : 26 € et plus - Numéro : 6 €

RÉDACTION-ADMINISTRATION

PRÉSENCE MARISTE - N.D. DE L'HERMITAGE

3 Chemin de l'Hermitage - B.P. 9 - 42405 ST-CHAMOND CEDEX

Tél. 04 77 22 10 56

Téléphone administratif à la Maison des Sources :

Tél. 04 77 29 17 19

E.mail : hermitage.pm@laposte.net

C.C.P. LYON 131.77 W 038

Dépôt légal : 4^e trimestre : Octobre 2019 - C.P.P.A.P. 0919G86047

Routage, services postaux :

ALPHA ROUTAGE :

10 Rue Gustave Delory - 42000 ST-ÉTIENNE

Maquette :

IMPRIMERIE HAUBTMANN

ZAC de l'Orme Les Sources - 3 Rue Adrienne Bolland

CS 30105 - 42162 ANDRÉZIEUX BOUTHÉON CEDEX

Tél. 04 77 55 58 88

Entre la page 14 et la page 15 sont encartées les pages spéciales :

De St-Laurent, la Paix-Notre-Dame de Lagny-sur-Marne	• 8 pages : I à VIII
De Montalembert les Maristes de Toulouse	• 4 pages : I à IV
Sous film est directement jetée, en supplément, l'édition locale :	
De St Louis du Cheylard	• 4 pages : I à IV

RENDEZ-VOUS SUR NOS SITES INTERNET

Pour la France :

www.presence-mariste.fr

www.maristes-ndh.org

www.maristes.com/index.php/fr

www.maristes-france.org

www.icimaristes.com

Pour le monde mariste :

www.champagnat.org

www.fmsi-onlus.org



Éditorial

ILS METTAIENT TOUT EN COMMUN



« **P**ersonne ne se disait propriétaire de ce qu'il possédait », comme l'écrit l'évangéliste Luc dans le livre des Actes des Apôtres. Cet idéal que la Bible met devant nous résonne toujours à notre esprit avec beaucoup de pertinence spécialement dans ce dossier que vous pouvez découvrir et qui aborde le sujet du bien commun.

Le bien commun au niveau mondial, cela devrait être la préoccupation du G7 qui se réunit à Biarritz, à l'heure où je rédige cet éditorial ! C'est un honneur pour notre pays de recevoir les Grands de ce monde : Donald Trump, Angela Merkel, Boris Johnson, Giuseppe Conte, Justin Trudeau, Shinzo Abe et Emmanuel Macron, ainsi que d'autres chefs d'état invités directement par notre Président et aussi beaucoup d'organisations internationales. Un défi de taille se présente devant eux et il leur sera bien difficile de privilégier les intérêts supérieurs pour construire ce **bien commun** alors que les tentations de repli sur soi et de protection de ses intérêts nationaux ont vraiment le vent en poupe !

Pendant ce temps-là, des ONG organisent un «Contre G7» à quelques kilomètres de là, afin d'aborder les «vrais problèmes» et de dénoncer les belles paroles qui ne sont pas suivies de décisions courageuses. Mais il y a urgence et l'actualité de ces derniers jours nous met devant les yeux des incendies gigantesques en Amazonie, des incendies dont on ne connaît pas l'origine et que l'on ne peut plus maîtriser.

Je suis frappé par tous ceux qui dénoncent ce type de rencontres comme le G7, qui disent que ce ne sont que des paroles hypocrites, que cela ne sert à rien, mais que cela coûte très cher et qu'il vaudrait mieux mettre cet argent dans des causes humanitaires ! On peut se demander malgré tout ce qui se passerait si les «Grands» ne se rencontraient plus, ne pouvaient plus se parler en direct et se dire «les yeux dans les yeux» ce qu'ils pensent vraiment.

Alors G7 ou contre G7 ? Nous avons besoin de ces deux types de rencontres.

Chers lecteurs de **Présence Mariste**, bonne lecture de ce n° 301 de notre revue !

F. Jean RONZON, Directeur de Publication



LE PARTAGE DU BIEN COMMUN,



Bernard FAURIE

La bonne gestion d'un bien commun implique un partage équitable, garant de paix. Les écrivains bibliques en avaient déjà conscience. Sur ce point, aujourd'hui comme autrefois, «rien de nouveau sous le soleil» dirait encore le Qohélet (1,9).

LE PARTAGE DES BIENS, SOURCE DE CONFLITS

Un point sensible est le partage d'un héritage. Souvent des familles, jusque-là fort unies, se déchirent en cette affaire. L'évangile selon Luc nous rapporte l'histoire de cet homme qui sollicite Jésus : «Maître, dis à mon frère de partager avec moi notre héritage» (Lc 12, 13).

Dire aux riches de donner avec largesse et de partager avec les autres

L'Ancien Testament raconte cette curieuse anecdote des cinq filles de Celophead réclamant l'héritage de leur père décédé sans descendance mâle. Moïse doit intervenir pour que justice leur soit rendue (Nb 36, 1-13). Même Caleb, qui n'est pas israélite, reçoit une part d'héritage en Israël (1M 2, 56). C'est qu'un héritage se mérite par une bonne conduite : «Un serviteur avisé supplantera un fils qui fait honte et il partagera l'héritage avec les frères» (Pr 17, 2). Pierre rabroue le magicien

Simon : «Il n'y a pour toi ni part ni héritage car ton cœur n'est pas droit devant Dieu» (Ac 8, 21).

Il y a plus de bonheur à donner qu'à recevoir

PARTAGER AVEC CEUX QUI N'ONT RIEN

C'est d'abord et avant tout le devoir des riches. Saint Paul ordonne à son disciple Timothée de dire aux riches de «donner avec largesse et de partager avec les autres» (1 Tm 6, 18). Mais ce devoir s'impose à tous. Aux foules sur la voie du repentir qui viennent trouver Jean le baptiste et lui demandent : «Que nous faut-il donc faire ?» Jean répond : «Si quelqu'un a deux tuniques qu'il partage avec celui qui n'en a pas ; si quelqu'un a de quoi manger, qu'il fasse de même» (Lc 3, 10-11). Et ce brave Zachée, tout heureux de recevoir Jésus chez lui, s'engage : «Je fais don aux pauvres de la moitié de mes biens et si j'ai fait tort à quelqu'un je lui rends le quadruple» (Lc 19, 8).

Le jeûne qui plaît au Seigneur c'est de partager son pain avec l'affamé, d'héberger celui qui est sans abri et de vêtir celui qui est nu (Is 58, 7). Jésus a les mêmes exigences. Au jour du jugement, justes et méchants sont jugés selon qu'ils ont nourri, ou pas, les affamés, donné à boire, ou pas, à ceux qui ont soif, d'avoir recueilli, ou pas, l'étranger... (Mt 25).

Dans la première communauté chrétienne «la multitude de ceux qui étaient devenus croyants n'avaient qu'un cœur et qu'une âme, et nul ne considérait comme sa propriété l'un quelconque de ses biens ; au contraire ils mettaient tout en commun... Nul parmi eux n'était indigent» (Ac 4, 32-35).

Paul n'a pas ménagé sa peine pour le bien de ses communautés et il fait allusion à une parole du Seigneur : «Il y a plus de bonheur à donner qu'à recevoir» (Ac 20, 35).



Triptyque de la Cène

Auteur : Dierick BOUTS (1415-1475)

GAGE DE PAIX

Donner une part d'un bien ou le recevoir, c'est un cadeau pour celui qui le donne comme pour celui qui le reçoit. Il se trouve d'ailleurs que le mot hébreu **Mana** signifie à la fois **part** et **cadeau**.

PARTAGER POUR LE MEILLEUR ET POUR LE PIRE

Si tu as été comblé de biens, «*n'oublie pas un ami dans ton cœur et ne perds pas son souvenir au milieu de tes richesses*» enseigne le Siracide (4, 36). Moïse insiste pour que Hobab, son beau-père madanite, le guide dans le désert : «*Viens avec nous, nous te ferons profiter du bonheur que le Seigneur a promis à Israël*» (Nb 10, 29).

Réjouissez-vous avec moi car je l'ai retrouvée ma brebis

Le berger qui a retrouvé sa brebis réunit ses amis et ses voisins : «*Réjouissez-vous avec moi, car je l'ai retrouvée ma brebis qui était perdue*» et la femme qui retrouve sa pièce d'argent réunit ses amies et ses voisines «*Réjouissez-vous avec moi car je l'ai retrouvée la pièce que j'avais perdue*» (Lc 15,6,9). Le semeur a peiné pour jeter la semence et le moissonneur en récolte le fruit. Mais si l'un sème et un autre moissonne tous deux se réjouissent ensemble (Jn 4, 36). Les chrétiens de Jérusalem sont-ils dans la gêne ? Toutes les communautés dans le monde païen se mobilisent pour leur venir en aide confiant à Paul le fruit de leur collecte (1Co 16, 1).

LE REPAS, MOMENT IDÉAL DU PARTAGE

Évidemment, un repas peut être un partage convivial entre amis, entre gens du même bord, comme celui des convives du Banquet de Platon. Mais dans la communauté chrétienne c'est un partage plus prosaïque, si l'on peut dire, un repas où se rencontrent les exclus et les laissés pour compte. Saint Paul réagit vivement contre ces repas où les chrétiens aisés de Corinthe s'empiffrent : «*Quand vous vous réunissez en commun, ce n'est pas le repas du Seigneur que vous prenez. Car au moment de manger, chacun se hâte de prendre son propre repas, en sorte que l'un a faim, tandis que l'autre est ivre*» (1Co 11, 21).

Jésus fréquente les publicains et les pécheurs, tel Matthieu qu'il invite à le suivre. Il faut croire que l'événement fut fêté car «*comme il était à table dans sa maison, il arriva que beaucoup de collecteurs d'impôts et de pécheurs étaient venus prendre place avec Jésus et ses disciples*» (Mt 9, 9). Jésus s'invite dans la maison de



Miracle des pains et des poissons

Zachée, chef des collecteurs d'impôts et riche. C'est un pécheur, mis au ban de la société. Mais «*aujourd'hui, le salut est venu pour cette maison car lui aussi est un fils d'Abraham*» (Lc 19, 11). Jésus s'inquiète de nourrir une foule affamée qui l'a suivi dans le désert, avide d'entendre sa parole : «*Il fut pris de pitié pour eux parce qu'ils étaient comme des brebis qui n'ont pas de berger*» (Mc 6, 34).

... parce qu'ils étaient comme des brebis qui n'ont pas de berger

Jésus a accepté l'invitation de Simon le lépreux et alors qu'il est à table une femme verse sur sa tête un parfum de grand prix (Mt 26, 8). Cette femme est Marie la sœur de Marthe et de Lazare. Et cela se passe à Béthanie à la veille du repas pascal (Jn 11).

NOTRE PART D'HÉRITAGE C'EST DIEU LUI-MÊME

«*C'est moi qui serai ta part et ton patrimoine au milieu des fils d'Israël*» dit le Seigneur à Aaron (Nb 18, 20). Disciples de Jésus nous pouvons rendre grâce au Père qui nous a rendus capables d'avoir part à l'héritage des saints dans la lumière (Col 1, 12) car une même vocation nous destine à l'héritage du ciel (Hb 3, 1). ■

Bernard FAURIE

Le Chapitre provincial est un moment majeur dans la vie d'une Province. C'est ce qui vient de se dérouler dans notre Province, du 18 au 22 juillet 2019. Il a lieu en principe tous les 3 ans et il est chargé d'élire les membres du Conseil provincial et de donner des orientations pour le triennat qui s'ouvre.

LA PROVINCE L'HERMITAGE EN CHAPITRE PROVINCIAL

Auparavant, c'est le Supérieur général avec son Conseil qui a nommé le F. Pere FERRÉ pour un 2^e triennat. Tous les pays de la Province étaient représentés par 49 Frères dont 40 capitulants élus et 9 membres de droit. Le F. Ernesto SANCHEZ, Supérieur général, a été présent tout au long du Chapitre ainsi que les 2 Conseillers de liaison avec l'Europe : les FF. Ben Consigli (États-Unis) et João Carlos do Prado (Brésil). De plus, le F. Provincial avait invité 4 laïcs.



Photo : F. Gérard CUIINET

Nouveau Conseil Provincial :
Mateos, Jaume, Michel, Pere, Xavier, Ramon, Gabriel

Le Chapitre a bénéficié de tout le travail effectué dans de nombreux groupes, au long de l'année précédente pour le Forum qui a produit une série de 13 recommandations. Les Capitulants les ont lues attentivement, et ont décidé de les valider en bloc. Elles seront ensuite à mettre en œuvre et à traduire en actes concrets. Les 4 laïcs présents ont exprimé leur joie d'être invités au Chapitre et ont partagé leur expérience vécue dans la démarche du Forum. Le Chapitre a aussi travaillé sur le thème de la protection des mineurs. Il a aussi revu les normes de la Province et le règlement du Chapitre.

Puis est venu le processus d'élection des Conseillers provinciaux. Le Chapitre a décidé de réduire le nombre à élire qui passe de 8 à 6 Conseillers.

Et dans l'après-midi du dimanche, les 6 Conseillers ont été désignés. Il s'agit des FF. Mateos Levantinos (grec), Michel Morel (français) et 4 Catalans : Xavier Giné, Jaume Parés, Ramon Rúbies et Gabriel Villa-Real. Chacun a reçu l'accolade du F. Provincial après avoir prononcé son acceptation de ce service.

Soulignons enfin que c'est dans un climat de prière alimenté par quelques belles célébrations et dans une ambiance de vraie fraternité que tout s'est déroulé. Bonne chance à notre nouveau gouvernement provincial qui devra mettre en musique les orientations données par le Forum et le Chapitre. ■



Photo : F. Gérard CUIINET

F. Jean RONZON

Slogan du Forum



Photo : F. Gérard CUIINET

Ensemble des participants au Chapitre provincial

Voici une expérience pédagogique concrète vécue dans un des établissements du Réseau.
Présence Mariste est heureuse d'encourager des expériences qui «donnent du goût» à l'acte éducatif.

SORTIE DES ÉLÈVES DE 6^e À LA FERME

Jeudi 2 mai 2019, dans le cadre du cours de Sciences et Technologie, les élèves des classes de 6^e, de l'Ensemble scolaire les Maristes de Saint-Étienne, se sont rendus à la ferme pédagogique aux 3 Granges à Boisset-lès-Montrond afin d'y découvrir l'origine du lait et ses transformations. Ce fut pour les élèves une belle découverte d'un domaine inconnu pour eux jusque-là. Ils ont constaté les réalités du monde de l'élevage ainsi que les moyens techniques modernes des fermes d'aujourd'hui.

Florence, la responsable, nous a accueillis et nous a raconté l'histoire de cette ferme familiale. En 1936, les arrière-grands-parents de Florence avaient 5 vaches ; aujourd'hui, la ferme compte 100 vaches laitières. Un collier électronique leur permet de passer de l'étable aux champs quand elles le veulent. Elles peuvent revenir quand elles le souhaitent se faire traire par un robot. Il n'y a aucune manipulation par les fermiers. La machine détecte le nom de la vache, place les trayons automatiquement, mesure la quantité de lait prélevée, s'arrête lorsque la vache n'a plus de lait. Pendant ce temps, la vache peut déguster des «bonbons», ce sont des céréales. La robotisation fait partie du quotidien.

Quelle révolution depuis 1936 !

Nous avons ensuite vécu les différentes étapes de la fabrication du beurre, beurre que nous avons dégusté, ainsi que celle de la fabrication du fromage. ■



Photo : Les Maristes Saint-Étienne

D'après les textes de Laure, Malone et Noé

Comment nourrir une chèvre à la ferme ?



Photo : Les Maristes Saint-Étienne

Le groupe avec les lapins

Quelques impressions d'enfants :

« J'ai bien aimé la sortie à la ferme car nous avons fait des choses inhabituelles » (Théo)

« J'ai passé une des meilleures journées de ma vie, et j'ai appris en m'amusant » (Rafael)

« C'était superbe, j'ai toujours voulu voir de près des animaux de la ferme » (Noé)

Quelle belle aventure pour ces jeunes que de vivre ces réalités sur le terrain !

C'est l'assurance d'émerveiller les enfants et d'apprendre davantage sur le mode de vie des animaux de la ferme. C'est un lieu privilégié pour l'éducation à l'environnement de façon ludique et éducative par exemple faire découvrir un métier aux enfants, à travers l'animal.

Un petit « cadeau » de la part de la Poste qui publie ce timbre.

**Les 3 violettes sont les symboles de 3 vertus chères aux Maristes :
 Humilité, Simplicité et Modestie !**



Cet établissement entre dans le réseau de la Tutelle mariste en septembre 2019.
Son originalité : il dépend du Ministère de l'Agriculture et non de l'Éducation nationale.

LYCÉE DRÔME PROVENCALE : UNE DYNAMIQUE AU SERVICE DES JEUNES



Éric REYNIER

SES ORIGINES

L'établissement trouve ses origines dans la réponse aux besoins de formation de jeunes filles du monde rural. En 1950 un jeune prêtre, Monsieur l'Abbé Farconnet, curé de la paroisse de Tulette, crée un centre ménager rural qui accueille 10 élèves. En 1969, il manque de place et le centre avec ses 25 élèves est accueilli par la communauté des Frères Maristes à Saint-Paul-Trois-Châteaux. C'est le début de notre histoire commune ! Il y a 50 ans !

formation. Pour cette rentrée 2019, on peut trouver les filières suivantes :

- **Deux classes de 4^e et de 3^e** de l'enseignement agricole, dont l'une est réservée aux élèves dyslexiques.
- **La filière paysage** accueille les lycéens sur les 3 années amenant au Baccalauréat.
- **Le CAPa «Palefrenier Soigneur»** propose aux jeunes une formation tout en vivant leur passion du cheval !
- **Le Bac Pro «Conduite et Gestion de l'Entreprise Hippique»** (CGEH) permet de progresser en équitation et dans l'élevage et la valorisation du cheval
- **La classe de 2nd GT et le Bac technologique «Sciences et Techniques de l'Agronomie et du Vivant»**
- **Le BTSA «Productions Animales».**



Photo : FMS

Vue d'ensemble de la nouvelle construction

Jusqu'en 2015, après maintes évolutions et sous le nom de lycée agricole Tricastin-Baronnies augmente petit à petit ses effectifs jusqu'à 350 élèves, dont 280 sont internes, dans des locaux devenus trop exigus.

UNE NOUVELLE CONSTRUCTION

La rentrée 2015 voit l'achèvement de la construction de nouveaux locaux et le changement de nom du lycée qui s'appelle désormais lycée Drôme Provençale. Les internes continuent à être hébergés dans les anciens locaux.

L'établissement accueille environ 380 élèves de la 4^e au BTSA, dont les 2/3 sont internes. Depuis les origines, le lycée s'est adapté aux besoins des jeunes et des professionnels en matière de

NOTRE PROJET

Épanouissement et réussite de chacun, promotion de l'engagement, du respect et de l'autonomie sont les axes choisis par la communauté éducative. Prise en compte du présent et une projection vers le futur dans le choix d'orientation. Les nombreux projets pédagogiques demandent quant à eux une modification hebdomadaire de l'emploi du temps de

chacune des classes !

Par son expérience et sa dynamique, le lycée Drôme Provençale s'efforce de mettre en place les conditions d'une vie collective enrichie qui favorise le bien-être de chacun !

Des pratiques pédagogiques empreintes de bienveillance en particulier pour les élèves défavorisés, en difficultés, en recherche de projets concrets...et finalement une démarche en phase avec le charisme de Marcellin Champagnat.

Voilà sans doute une raison de plus qui nous amène à effectuer cette rentrée avec un nouveau souffle, car dès le 1er septembre 2019 notre établissement a rejoint la tutelle Mariste ! *Une belle reconnaissance pour 50 ans d'histoire partagée.* ■

Éric REYNIER, Chef d'Établissement

LA FRATERNITÉ «HENRI VERGÈS» FÊTE SES 30 ANS



Pierre REYNAUD

Samedi 23 mars, la salle St Joseph de Marguerittes près de Nîmes, a accueilli les participants à la journée anniversaire de la fraternité «Henri Vergès» de Nîmes : des paroissiens, d'autres Gardoïis et bien sûr des Maristes frères et laïcs, notre Évêque le Père Wattebled qui a passé la matinée avec nous, notre curé, ainsi que le père Laforge. Plusieurs fraternités avaient fait le déplacement, Espira de l'Agly, Saint-Pourçain, le Cheylard, Aubenas. Des groupes de vie évangélique étaient présents : Fraternités Charles de Foucauld, fraternités Ste Angèle Mérici, Fraternités Madeleine Aulina.



PRIÈRE D'ACTION DE GRÂCE POUR LES MARTYRS D'ALGÉRIE

Après un café de bienvenue, la journée a débuté par un temps de prière pendant lequel nous avons rendu hommage aux 19 martyrs d'Algérie. A la citation des noms une lumière a été déposée devant chacun. Nous n'avons pas oublié dans notre prière, le F. Jean Roche, notre frère accompagnateur depuis le début ; il fêtait ce jour-là ses 96 ans, mais sa santé ne lui a pas permis d'être présent.

Puis le F. André Thizy a retracé l'origine des Frères maristes et leur mission aujourd'hui dans le monde. A la suite de cela, Pierre a fait l'historique du Mouvement Champagnat et des fraternités du Mouvement Champagnat depuis 30 ans et Françoise a présenté la fraternité aujourd'hui : son fonctionnement, ses objectifs, les liens avec les autres fraternités et avec les frères.

Puis, le F. Alain Delorme a retracé la vie du F. Henri et nous avons regardé la vidéo d'une interview d'Henri réalisée un an avant sa mort. Avant de partir, notre Évêque nous a remerciés de l'avoir invité et nous a encouragés à continuer de témoigner par de telles journées sans

attendre qu'on vienne à nous mais en allant vers les autres.

UN APRÈS-MIDI DE TÉMOIGNAGES

Après le repas partagé avec ce que chacun avait apporté, est venu le temps des témoignages. Tout d'abord le F. André Thizy qui était Provincial à l'époque des faits, a expliqué le dilemme qui s'est présenté : fallait-il rentrer en France, ou rester en Algérie ? La décision d'Henri était définitivement prise, il avait déjà donné sa vie.

Puis Geneviève et Michel Barrère, de la Fraternité d'Espira de l'Agly ont raconté ce qu'ils ont vécu lors de la béatification à Oran, accompagnés par leur Evêque ; ils ont témoigné aussi de leur passage au cimetière d'Alger pour se recueillir sur la tombe d'Henri.

À son tour, mère Marie-Cécile, prieure du monastère des Sœurs clarisses de Nîmes-Alger a témoigné sur les liens qui unissaient les religieux et religieuses en terre d'Islam, en particulier avec le frère Henri, les moines de Tibhirine et bien d'autres.

Ensuite a été présentée «le Cinquième Évangile», une pièce d'Adrien Candiard qui a été filmée et que nous avons pu visionner. Celle-ci met en scène une suite de lettres entre Henri et un de ses anciens élèves. Cette pièce a reçu le prix Jacques Hamel.

À l'occasion de cette journée, le F. Georges Cellier avait apporté d'Aubenas une exposition que nous avons pu apprécier par sa qualité et sa clarté sur la vie d'Henri.

La journée s'est terminée par une prière d'action de grâce.

Que Marie et Marcellin continuent à nous accompagner sur notre chemin de foi. ! ■

Mireille et Pierre REYNAUD



F. Alain DELORME a retracé la vie du F. Henri Vergès



Une assemblée attentive

MARIE, PÈLERINE DANS LA FOI

A partir de ce n° 301, nous commençons une nouvelle rubrique intitulée CHEMIN MARIAL. Elle sera à la page 8 et elle prend la place de la rubrique VOCATIONS que nous avions auparavant.



F. Jean-Pierre DESTOMBES

Un chemin ! Un chemin qui mène à la croix de Jésus. Voilà le dessin que je voulais, pour dire et exprimer ce qui fait l'essentiel de la spiritualité mariste. Un chemin, avec Marie qui nous mène directement à Jésus. Un de mes neveux qui travaillait dans la publicité me disait : « ton logo, il n'est pas mal mais il est dans le vide. Alors il me mit le logo bien enraciné dans la terre, la croix qui se tend vers le ciel, s'approchant d'un soleil flamboyant. Sans le savoir, il me faisait une bonne explication de théologie mariale. Marie est celle qui conduit à Jésus, mais Jésus nous montre et nous mène au Père.

Ce chemin c'est d'abord celui de Marie elle-même. Un chemin éclairé par la foi et la confiance totale en Dieu, depuis le oui de l'Annonciation jusqu'au chemin de croix. C'est le chemin de Pâques dans l'assurance du triomphe de la vie et de l'amour.

C'est un chemin de foi ! Un chemin fait de questions, de gestes, de paroles, mais surtout chemin d'une confiance absolue dans la fidélité inébranlable de Dieu.

En regardant Marie et en méditant sur ce logo je regardais mon propre chemin avec Marie. Bien sûr j'ai découvert Marie, certainement sur les genoux de ma mère quand chaque soir nous récitons une dizaine de chapelet. Puis ce fut la découverte des Frères Maristes dans ma petite école : je découvrais la place de Marie.

Il y avait les pèlerinages aux sanctuaires mariaux de ma région, les petits autels à Marie du mois de mai. Je découvrais sa place, qui était grande puisqu'on parlait beaucoup d'elle et qu'on faisait tant de choses pour elle. Puis ce fut la formation. On parlait de Marie, on discutait sur elle. Mais Marie était loin, comme une statue. Il m'a fallu retrouver la petite fille de Nazareth dans les évangiles pour découvrir tout le poids de l'Incarnation.

Découvrir Marie, la femme juive qui avait vécu son chemin de foi auprès de son fils. Marie devenait compagne de route que l'on choisit, à qui on donne la main. Une mère qui accompagne, qui console et qui aide à notre croissance dans la foi. Dès lors Marie n'est plus une figure que l'on contemple de loin mais une maman à qui l'on parle à qui l'on se confie. Marcellin Champagnat nous l'a montrée mais surtout comme mère, « la bonne mère, la plus tendre des mères » comme il disait.

Quand vient la difficulté, les doutes, les questions j'aime rappeler le vocable choisi par mon groupe de profession : Marie Vierge fidèle ! Elle est vraiment la première en chemin comme nous le chantons si souvent. Ce que je vous souhaite c'est de relire votre propre chemin avec Marie. Je vous invite à la découvrir dans toute sa proximité de maman et sa tendresse pour chacun de nous. Avançons, avec elle on ne craint rien !

Bonne route ! ■

F. Jean-Pierre DESTOMBES



Le bien commun : un enjeu pour demain

L'actualité, récente et plus lointaine, a inspiré au comité de **Présence Mariste** le choix du présent dossier, intitulé : **Le bien commun - Les biens communs**. En l'élaborant, il est apparu que ce thème, vaste et complexe, concerne aussi bien la sauvegarde de la nature (terre, air, eau, forêts), le savoir, la culture que la citoyenneté, le vivre-ensemble, les systèmes politiques ; les individus autant que les institutions politiques, sociales et économiques.

Ce n'est pas un thème véritablement nouveau, sur le système des enclosures qui a mis fin à un système de gestion collective de la terre, aux 16^e et 17^e siècles), mais le développement des technologies de la communication a développé chez chacun le sentiment d'appartenir à un «village planétaire» et celui d'une totale interdépendance : quand la forêt amazonienne brûle, c'est toute la planète qui suffoque !

Ce thème «le bien commun» fait l'objet de nombreuses recherches, publications, sujets de colloques ou de programmes universitaires. C'est dire l'intérêt qu'un tel thème suscite depuis quelques années.

Ce dossier veut simplement apporter quelques éléments de réflexion. Vu la diversité des auteurs d'articles, on constatera quelques répétitions soit au niveau d'essais de définition ; soit au niveau de certaines références, telles que l'encyclique «Laudato Si'» du Pape François, et la Doctrine Sociale de l'Église. Manière de souligner que l'Église, s'inspirant de l'Évangile, apporte un éclairage fondamental sur ce thème, invitant au partage, à la solidarité, au respect des personnes et des biens, prônant la destination universelle des biens.

À côté d'articles qui tentent de cerner de diverses façons, ce qu'est le «bien commun», d'autres, sous forme de témoignage, soulignent combien la recherche du bien commun constitue le but ultime d'un engagement politique ou associatif. Le plus jeune des auteurs de ces articles se prend même à rêver d'un «président des biens communs» qui puisse susciter un autre système ; précisément, celui des biens communs, et faire en sorte que chaque citoyen soit conscient de sa responsabilité personnelle et «fasse sa part», à la manière du colibri, donné en exemple, page 11.

Puisse ce dossier contribuer à cette prise de conscience et à nous décider à agir résolument pour **«le bien commun»**.



F. Michel MOREL

ESSAI DE DÉFINITION DU BIEN COMMUN



F. Michel MOREL

«Le bien commun» est une notion floue. La préparation de cet article m'en a convaincu. La réflexion qui suit n'a donc pas la prétention de donner des définitions exhaustives mais seulement d'apporter quelques éléments de réponse.

LE BIEN COMMUN

Au niveau juridique, fait partie du «bien commun» toute chose qui n'appartient à personne, mais dont chacun a un intérêt et donc un devoir de protéger ; l'air, l'éducation, la santé, sont des exemples.

À l'école,
l'enseignant délivre sa culture et ses connaissances pour les faire partager.

Une définition, de type philosophique, est celle donnée par le pape Jean XXIII et complétée ensuite par le concile Vatican II : «*Le bien commun, c'est l'ensemble des conditions sociales qui permettent tant aux groupes qu'à chacun de leurs membres d'atteindre leur perfection d'une façon plus totale et plus aisée*» (*Gaudium et Spes* n° 26).

Définition qui en rejoint une autre : «*Le bien commun est l'ensemble de ce qui soutient la coexistence et par conséquent l'être même des personnes.*» Le bien commun vise ainsi l'épanouissement intégral des personnes et des groupes qui constituent la société.

LES BIENS COMMUNS

Le bien commun se réalise concrètement à travers biens collectifs et biens communs. Innombrables et divers, les biens communs vont des plus matériels (voirie, eau potable,...) aux plus immatériels (la confiance, les savoirs) en passant par tous les intermédiaires : institutions, éducation, formes de sociabilité (notamment intergénérationnelles), santé, internet, savoir-faire, arts et autres biens culturels...

La Paix :
un bien commun à toutes sortes de niveaux : la cour de récréation, la rue, la famille...

La Loi :
sans elle, le bien commun et les droits de l'Homme ne peuvent exister !

En économie, un bien commun est un bien non excluable (ou non excluable) et rival. L'exemple type est celui des bancs de poissons : tout le monde peut pêcher des poissons dans la mer (ils n'appartiennent à personne et sont librement accessibles... moyennant cependant quelque équipement !). Par contre, le poisson que pêche un pêcheur n'est plus disponible pour un autre pêcheur.

Le résumé de réflexions de Jean GADRET, sur la notion de «biens communs» peut aussi nous aider à mieux saisir ce dont il s'agit :

- les biens communs désignent des qualités de ressources ou patrimoines collectifs jugés fondamentaux, aujourd'hui et pour le futur (biens communs naturels, cultures populaires, connaissances...),

Sur la route :
la nécessité d'un code de conduite commun...

- l'appellation de biens communs contient à la fois l'exigence d'intérêt commun, d'accessibilité pour tous, et l'idée que la gestion des biens communs est «commune»,
- avec les biens communs comme qualité d'ordre collectif, on n'est plus dans une économie traditionnelle de «production», mais dans une économie du «prendre soin», y compris comme condition de la production de biens privés : **PRENDRE SOIN** des personnes et du travail, du lien social et des droits universels ; des choses et des objets ; de la nature, de la démocratie (qui est peut-être le premier des biens communs, ou le plus transversal).

La notion de BIEN COMMUN : un enjeu dès aujourd'hui.

Elle fait l'objet de travaux universitaires ; un seul exemple : la création d'une chaire du Bien commun à l'Institut Catholique de Paris (ICP) en 2016.¹ ■

F. Michel MOREL

¹ Depuis sa création, deux colloques ont été organisés : les 17-18 novembre 2016 et les 5 et 6 avril 2018 ; dont on peut retrouver les actes sur le site de l'ICP.

Mme Millet s'est beaucoup investie, comme bénévole, depuis très longtemps dans diverses associations d'aide aux personnes. Elle est engagée dans l'action politique depuis mars 2008, y voyant une opportunité de servir le bien commun. Elle remplit plusieurs mandats municipaux et est Présidente de l'UDCCAS qui regroupe une soixantaine d'adhérents et qui aide les CCAS (Centres Communaux d'Action Sociale) à accomplir leurs missions : formation, veille sociale, groupes de travail...

ET LE COLIBRI ? À CHACUN SA PART, ICI ET MAINTENANT !



Marylène MILLET

S'OCCUPER DE SON PROCHAIN

Jean Paul II disait à propos de la fraternité que : «*les chrétiens, notamment, savent que leurs devoirs à l'intérieur de la création, et leurs devoirs à l'égard de la nature et du Créateur font partie intégrante de leur foi*»¹.

S'occuper de son prochain, par exemple des personnes âgées isolées ou de personnes démunies, c'est pour moi un axe de vie, une concrétisation de mon engagement à servir, notamment les plus pauvres. Mon devoir à l'intérieur de la création ! L'exemple de Noé nous rappelle qu'il suffit parfois d'un homme bon pour contribuer au bien, c'est-à-dire l'intérêt de la communauté sans que chacun au sein de la communauté ne soit lésé !

Nous sommes appelés à l'humilité et j'aime la fable du colibri qui nous incite, chacun, à faire notre part, modestement mais avec énergie.

LE BIEN COMMUN DURABLE ET INTÉGRAL

Le bien commun implique le respect de la personne humaine comme telle, avec des droits fondamentaux et inaliénables, et la recherche de son développement intégral, comme l'exprime la formule du Pape François dans sa remarquable encyclique *Laudato si'* : «*le bien durable et intégral*».

Rechercher le bien commun exige ainsi de préserver les générations futures.

Les récentes manifestations autour du climat, cette contestation pacifique qui part des individus, notamment les plus jeunes, nous invitent à réfléchir sur cette notion de bien commun. Ainsi, le Pape François dans *Laudato si'* dit : «*le climat est un bien commun, de tous et pour tous*». Il nous invite à la protection de la Création, à la sobriété heureuse.

PRENDRE SOIN DES PLUS FRAGILES

Si le bien commun invite à la protection de notre environnement et au bien-être des générations futures, il nous oblige également à améliorer la vie de chacun autour de nous,

à l'instant, notamment la vie des plus fragiles. C'est pourquoi je suis engagée depuis plusieurs années dans la lutte contre l'isolement des personnes âgées.

En 2003, en France, lors de la canicule, on a découvert qu'on pouvait mourir, non pas seulement de chaleur, mais de déshumanisation, de solitude absolue. Cette désespérance m'a fortement interpellée et j'ai souhaité, au travers de plusieurs engagements, concrétiser cet appel à s'occuper des plus âgés, notamment en participant avec de nombreux acteurs institutionnels et associatifs à la lutte contre l'isolement des personnes âgées (MONALISA). Il me semble qu'une société qui laisse ses aînés sur le bord du chemin a justement perdu le sens du bien commun et court à son anéantissement.



Pour éteindre un incendie, un tatou dit : «*Ami colibri, pourquoi ces efforts inutiles ? Tu t'épuises pour rien !*». Le colibri répond : «*Je sais ! Mais je fais ma part !*».

SERVIR, C'EST «S'ENRICHIR»

Servir mais aussi s'enrichir des apports des autres car le bien commun est source de lien entre les hommes. Quand je participe à une action collective, je participe à une œuvre plus large que moi-même et donc je grandis. C'est le sens de l'action associative, politique que de contribuer à des actions qui nous dépassent. Pour essayer de vivre avec générosité et peut-être... sagesse. ■

Marylène MILLET

¹ Jean Paul II : Message pour la journée mondiale de la paix, 1990.

ENCLOSURES,



Michel DUCHAMP

LA TERRE MÈRE

Dans un numéro précédent, le n° 289, sur l'encyclique du Pape François, *Laudato si*, nous avons largement évoqué la figure de la Terre Mère, Pacha Mama, qui, en Bolivie et d'une façon plus générale dans toute l'Amérique du Sud, est très présente dans les cultures et les comportements. La plupart des pays l'ont inscrite, avec les «droits de la nature», dans leurs constitutions nationales.

Plus près de chez nous, le célèbre mot d'ordre des Zadistes de Notre Dame des Champs, «*nous ne défendons pas la nature, c'est la nature qui se défend*», reprend cette conception dynamique de nos liens avec la terre... la situant au cœur des nécessaires mouvements de la révolution écologique actuelle...

LES ENCLOSURES

Cette nature qui se défend, ce n'est pas d'aujourd'hui... C'est depuis des siècles que dure son combat contre les forces qui veulent l'asservir. Le mouvement des «enclosures» à la charnière du Moyen-Âge et du monde moderne, a mis un terme à des siècles d'utilisation de la terre par les paysans dans le cadre des Communs... Il s'agissait, pour les riches propriétaires fonciers, de récupérer pour l'élevage des moutons, les terrains auparavant gérés par les communautés qui en avaient le droit d'usage...

Longtemps, on a considéré que ces enclosures étaient la meilleure des solutions, que les haies plantées entre les parcelles privées entretenaient le sol, et que les techniques d'assolement, rendues ainsi possibles, permettaient de bien meilleurs rendements... Ce qui est vrai, mais au détriment d'une grande partie de la population paysanne, de sa mise en dépendance, de sa paupérisation et de son exode vers les villes...

Encore en 1968, les travaux de Garrett Hardin louent les avantages des enclosures, qui garantissent selon lui la préservation de la terre contre l'incurie des paysans locaux... Mais les temps changent, et depuis quelques

années, derrière le prix Nobel d'économie Elinor Ostrom (2009), les critiques fusent, dénonçant principalement les excès de l'agriculture intensive héritière des enclosures et ses conséquences sur la qualité de la terre et sur le climat...

UNE AUTRE VOIE

De fait, la société d'aujourd'hui a tendance à situer les biens que nous utilisons soit dans la propriété individuelle et le marché, soit dans la sphère des biens collectifs gérés par les États... Et s'il y avait une autre voie ? Celle des biens communs, gérés par les citoyens dans un esprit de durabilité, de civisme et de solidarité, comme c'était le cas avant les enclosures, sans souci du rendement lié au marché, et à l'abri des méandres des administrations étatiques ? Cette question des biens communs devient de plus en plus d'actualité.

Comme une troisième voie entre l'organisation libérale du monde et la puissance incontrôlée de l'argent, d'une part, et les schémas étatiques de plus en plus battus en brèche... On pourrait imaginer un triangle dont chaque angle correspondrait à un modèle de société. Sur l'angle du bas à droite, c'est le marché, avec tous les excès que nous connaissons aujourd'hui ; l'angle de gauche, c'est la propriété collective gérée par l'état et les collectivités... Notre vie aujourd'hui oscille généralement entre ces deux pôles. Mais il y a un troisième angle, celui du haut, c'est celui de la gestion des biens communs. Une autre



Les enclosures : il s'agissait, pour les riches propriétaires fonciers, de récupérer pour l'élevage des moutons, les terrains auparavant gérés par les communautés qui en avaient le droit d'usage...

HIER ET AUJOURD'HUI...



Le mouvement des «gilets jaunes» : une réappropriation des biens communs ?

voie qui ne se contente pas d'adapter au système libéral une transition écologique que tout le monde reconnaît comme indispensable, mais de mettre en place un tout autre type de fonctionnement qui serait issu de l'effondrement de nos systèmes de gouvernance actuels...

C'est d'ailleurs le schéma que présentent les «collapsologues» («Comment tout peut s'effondrer», Pablo Servigne et Raphaël Stevens, 2015), qui voient dans l'effondrement de la société industrielle énergivore, basée sur la croissance et le profit, l'occasion de repartir sur de nouvelles bases, respectueuses de l'environnement et de l'harmonie des liens sociaux...

ENCLOSURES D'AUJOURD'HUI

Et ce qui est vrai pour la terre, l'est aussi pour d'autres biens communs comme l'eau ou l'air... et aussi pour des biens moins matériels comme la culture, la communication ou d'une façon plus générale l'intelligence en commun de l'humanité...

Les exemples sont nombreux !

Prenons-les dans les travaux organisés par l'Université du Bien Commun, lancée à Paris en 2017 à l'initiative d'une vingtaine d'associations proches de la défense de l'environnement, et qui continue mois après mois d'explorer les pistes ouvertes sur cette voie des biens communs.

L'eau est un bien commun mondial. Elle ne doit plus faire l'objet d'une marchandisation et d'une monétisation généralisée. Avec deux conséquences évidentes : s'assurer que tout être humain a accès à l'eau potable, et prendre soin et sauvegarder les ressources en eau de la planète.

Les semences, sont aussi fournies par la nature... Elles sont aussi un bien commun. Il faut en préserver le droit d'usage, et combattre les sociétés qui se les approprient et les soumettent à des obligations de vente...

L'air l'est aussi ... Comment concevoir qu'on puisse

en faire commerce, comme en Chine, en vendant des bouteilles d'air pur ? Et comment accepter la pression des lobbies qui s'opposent à toutes modifications propres à le rendre plus respirable, comme le lobby des transports routiers dans la vallée de Chamonix ?

Et le progrès, doit-on en accepter tous les excès ? Comment les progrès des techniques de communication ont-ils conduit à une monétisation de l'information ? Et dans le domaine de la santé, ne doit-on

pas s'inquiéter du fait que la fabrication de médicaments participe aux plus grandes fortunes mondiales de notre temps ?

Et plein d'autres exemples, pris dans tous les domaines de l'activité humaine, où il faut préserver les biens communs de l'emprise du capital et de l'appât du profit.

Le logement, avec des locations dans les grandes villes qui excluent de fait les populations moyennes... L'éducation, comme au Japon, où l'on doit s'endetter pour parvenir à se former convenablement...

Les transports, qui deviennent problématiques dès qu'ils ne sont pas rentables pour les sociétés qui les organisent ?

Pour beaucoup, de plus en plus, vivre, vivre seulement, devient un luxe ! Et y a-t-il un bien commun plus incontestable que la vie ?

On comprend parfois le mouvement des gilets jaunes ! Mais c'est un autre débat ! ■

Michel DUCHAMP



L'Université du Bien Commun, lancée à Paris en 2017 à l'initiative d'une vingtaine d'associations proches de la défense de l'environnement, qui continue mois après mois d'explorer les pistes ouvertes sur cette voie des biens communs.

À ma demande, Mme Véronique Augé, professeur de philo à l'Institution Sainte-Marie, (Saint-Chamond), a accepté d'organiser un café-philosur le thème : le bien commun. Celui-ci a eu lieu le vendredi 8 mars 2019, sur le temps de midi. Une bonne quinzaine d'élèves de terminales, garçons et filles, y ont participé ; ainsi qu'une ancienne élève de passage et Sylvain Begon, auteur de l'article p. 16-17.

ÉCHOS D'UN «CAFÉ-PHILO» SUR LE BIEN COMMUN



F. Michel MOREL

Il s'agit ici de donner quelques échos de ce café-philos et non pas d'en faire un compte-rendu exhaustif. Vu le temps imparti (environ 50 minutes) et la nature de l'exercice, il n'y a pas eu vraiment de débat ; mais plutôt l'expression de divers points de vue sur le thème proposé. Comme les participants n'étaient pas au courant du sujet qui serait abordé, les interventions successives étaient plutôt spontanées. Le résultat de l'exercice m'a semblé ressembler davantage à un patchwork qu'à un tableau bien organisé ; avec l'impression, cependant, que les divers aspects du thème avaient bien été évoqués.

LE BIEN COMMUN - LES BIENS COMMUNS ?

Parle-t-on du «bien commun» ou des «biens communs» ? Nécessité de définir les deux termes de l'expression : d'une part «**le bien**» et d'autre part «**commun**».

Le «bien» : c'est le contraire du mal. Il est plutôt de l'ordre du désir personnel. Pour parvenir au «bien» et savoir ce que c'est, il faut, la plupart du temps, avoir fait des erreurs.

Ce qui est «commun» est vu comme profitant à tous.

Quant à la notion de «bien commun», l'un affirme qu'il n'existe pas ; pour d'autres, c'est un objectif à poursuivre ; c'est quelque chose qui permet le bonheur de tous, si chacun possède des biens matériels suffisants pour vivre ; c'est encore une sorte d'idéal à atteindre. Par ailleurs, il ne faut pas confondre «bien commun» et «intérêt général».

QU'EST-CE QUI CONSTITUE LE «BIEN COMMUN» ?

Ont été évoqués : des biens matériels, tels que la planète terre, l'électricité ; mais aussi des biens immatériels : des façons de vivre, les religions, l'éducation, la culture, la liberté qui permet d'avoir accès à ces biens. C'est aussi «notre maison commune».



L'Amazonie ne fait-elle partie en premier de ces biens communs à défendre ?

BIENS COMMUNS ET BIENS INDIVIDUELS

Comment articuler la notion de «bien commun» et celle de «propriété» individuelle ou de groupe ? Pourquoi l'appropriation de «biens communs» par quelques-uns ? Comment faire fonctionner, au sujet du bien commun, le paradoxe d'égalité et de liberté ? Ce qui est considéré comme «bien commun» par un groupe donné ne l'est pas forcément par un autre.

Autres points seulement évoqués, mais très importants : sauvegarde, protection, accroissement du ou des biens communs. Également, celui de la responsabilité : celle des hommes politiques, mais pas seulement.

POUR NE PAS CONCLURE...

Une dernière réflexion entendue «*une seule personne ne peut disposer ou décréter le bien commun*» révèle bien la complexité du thème abordé et donc la nécessité d'en débattre à plusieurs et dans tous les domaines qui constituent la vie en société. Le but de ces cafés-philos est sans doute avant tout de permettre aux participants de se poser des questions, d'oser balbutier des réponses, de confronter les points de vue ; d'acquiescer ainsi la conviction qu'il faut toujours être en questionnement. C'est en tout

cas, ce que je retiens personnellement de cette rencontre ; et j'imagine ne pas être le seul. ■

F. Michel MOREL

VOUS REPRENDRIEZ BIEN UN PEU DE PHILO ?



TÉMOIGNAGE D'UN ÉLU



Pierre-Louis FILLET

La recherche du bien commun constitue, pour tout élu, le but ultime d'un engagement public.

SERVIR LE BIEN COMMUN, C'EST D'ABORD AGIR...

Il faut le faire avec humilité et détermination, face à une tâche immense, avec la conviction d'un meilleur toujours possible.

Agir en faveur de l'épanouissement, individuel et collectif, en apportant des réponses aux besoins des habitants, besoin d'un cadre de vie préservé, d'un emploi, de services de proximité pour les jeunes, les familles, les personnes âgées... tout en favorisant les pratiques culturelles, sportives, synonymes d'ouverture, de rencontres. Ces actions doivent être responsables et durables, afin de préserver la capacité d'action de demain.

leur diversité car ils ouvrent aux habitants des espaces de vie sociale indispensables à l'épanouissement collectif.

Mais la recherche du bien commun nécessite aussi aujourd'hui d'impliquer les citoyens dans l'action publique, de favoriser leur expression avec des démarches participatives. Ces pratiques nouvelles responsabilisent chacun. Elles supposent des efforts de transparence et de pédagogie : la compréhension individuelle est essentielle aux progrès collectifs.

LE BIEN COMMUN C'EST AUSSI LE BIEN DE CHACUN

Être élu c'est être au service des plus humbles, des personnes en souffrance. Savoir répondre aux sollicitations, accompagner, aider, soutenir et parfois, seulement être présent, écouter avec



Col du Pas de la Ville, sur les hauts plateaux du Vercors, où le randonneur retrouve son souffle.

Agir localement doit aussi permettre de répondre aux enjeux de notre temps. Face aux défis démocratiques, environnementaux, à la montée des obscurantismes - personne n'a seul la solution et nous nous devons d'agir à notre niveau.

SERVIR LE BIEN COMMUN C'EST AUSSI ACTER QUE NUL N'EN A LE MONOPOLE

Il faut travailler avec les acteurs de la société civile. Associés à la construction des politiques publiques du fait de leur connaissance du territoire, ils peuvent aussi porter des actions au nom du collectif (telle crèche associative...). Ces acteurs doivent aussi être soutenus dans

bienveillance, reconforter afin de ne laisser personne sur le bord du chemin.

Travailler pour le bien commun oblige à **rechercher constamment des équilibres**, à concilier des intérêts divergents, à naviguer entre approches globales, actions locales, soutien individuel. Responsable ultime du bien commun, l'élu est un moteur et un filet ; **rassembleur**, il cherche à fédérer plutôt que de succomber à la tentation de la division. L'élu œuvre ainsi inlassablement pour tendre vers la concorde et la fraternité. ■

Pierre-Louis FILLET
Président de la Communauté de Communes du
Royans-Vercors
Maire de Saint-Julien-en-Vercors

LE MEILLEUR PRÉSIDENT POSSIBLE,



Sylvain BEGON

LA SOCIÉTÉ EST DEVENUE UN REPAIRE DE LOUPS

Au nom de la justice sociale et de l'équité, dans les règles de la libre concurrence, on a invité les Français à se comparer, et puisqu'il faut bien un bouc-émissaire, à dénoncer les coupables. Ce n'est que quand la faim tiraille les estomacs creux et gargouillants que les affamés se précipitent jusque dans l'assiette du voisin, se disputant la moindre inégalité en termes de portion. À chacun de défendre sa condition, les uns démontrant de leur maigreur, les autres réclamant leur juste part, tandis que certains encore justifient leurs attributions par leurs années de bons et loyaux services.

Au final, dans ce brouhaha volontairement organisé, les moutons sont redevenus des loups. Réunis en meutes, chacun organise son camp, chacun luttant contre ceux qui menacent les maigres intérêts que chaque camp s'attarde à défendre ardemment. Et moins les droits sont nombreux, plus la concurrence pour les obtenir est rude, plus la lutte est féroce.

Alors cette lutte de tous contre tous est dynamisée par la mise en place d'une plaque tournante à statuts sociaux, qui nous fait muter de case en case, désorganisant peu à peu les meutes, les transformant en alliances de loups errants occasionnelles, plus friables et donc moins résistantes.

Cette plaque tournante c'est la flexibilité, l'adaptabilité, l'investissement personnel, l'individualité au nom du libre droit de disposer de soi, la liberté d'entreprendre, etc. C'est la possibilité d'être jeté, d'être débouté, d'être au chômage, d'être seul, et j'en passe.

LA LUTTE CONTRE LA VULNÉRABILITÉ : UNE COMMUNAUTÉ D'INTÉRÊTS

On appelle cela la vulnérabilité. Elle touche 90 % de la population française. La vulnérabilité c'est à la fois le manque et la possibilité de pouvoir manquer un jour. En cela, la vulnérabilité touche autant le bénéficiaire du RSA dont l'argent manque à la fin du mois, que l'artisan patron de PME, qui voit son carnet de commandes diminuer et dont le dépôt de bilan menace.

C'est l'heure du risque permanent, adjoint à la lutte de tous contre tous, aux destructions des systèmes de solidarités.

Les liens sociaux construits par les communautés religieuses, politiques, amicales et amoureuses se distendent.

Les communautés religieuses se réduisent. La communauté politique est fragmentée et menace d'éclater par sa désunion nationale.

Les communautés amicales s'amenuisent sous le coup de l'individualité et de l'égoïsme qui conduisent à vivre pour soi et souvent aux dépens des autres, sans partage.

Les liens amoureux ne durent plus et le règne de l'informatique censé réduire la distance conduit une génération entière au mutisme, à la paralysie et à l'angoisse sociale.

L'AUTRUCHE ET LE SISYPHE

Tout cela entraîne deux comportements idéaux-typiques dans la jeunesse de France : l'autruche et le Sisyphe. L'autruche enfonce la tête dans le sable, anticipant son échec, l'impossibilité de s'en sortir, acceptant sa solitude dénoncée par nos aînés. Le Sisyphe quant à lui redouble d'efforts pour atteindre les sommets, souvent en vain, souvent sans fin.



Où trouvera-t-on ce président des biens communs ?

LE PRÉSIDENT DES BIENS COMMUNS

Dans nos sociétés, haro sur l'autruche dont on dénonce la fainéantise, la paresse, le manque d'envie et de combativité, et abandon des Sisyphe, ces invisibles de la société, tous ceux qui se battent pour un salaire de misère, pas plus élevé que si l'on ne faisait rien, tous ceux qui tentent de longues études pour finir à Auchan, et tant d'autres.

VERS LA QUÊTE DE L'HARMONIE

Mais cette situation que je dépeins avec une dose de réalisme angoissant me laisse en bouche une espérance immense. Si au-devant de la scène se jouent les oppositions, les luttes des places, les antagonismes les plus ardents, le mépris d'autrui, on ne peut pas ne pas voir au fond de ce théâtre social anarchique, une harmonie naissante. Les citoyens, quelles que soient leurs conditions ont une communauté d'intérêts : celle de la lutte contre cette vulnérabilité.

Cette lutte doit passer par une prise de conscience. Celle-ci est désormais une nécessité, car ce sont deux systèmes qui s'affrontent : la continuation de la lutte de chacun contre chacun ou l'invention permanente d'un peuple uni, organisé par la défense de ses intérêts communs et de l'intérêt général qui ne se réduit pas à la somme des intérêts particuliers d'une pseudo majorité.

Tous les présidents de la République n'ont pas rassemblé cette communauté pour l'instant imaginée et imaginaire.

Ils ont parié sur l'union d'une minorité-majoritaire d'intérêts individuels, profitant de la désunion de tous les autres. Ainsi, face à ce système de guerre des intérêts individuels, peut naître un autre système : celui des biens communs. Nous y avons tous un intérêt. Il est temps d'élire un président des biens communs. Ils sont à la base de l'intérêt général, car ils réunissent des contraires. Ils concilient, réconcilient et permettent

l'unité : ce dont nous avons le plus besoin, car ils placent comme but ultime l'harmonie.

LES BIENS COMMUNS COMME MOYENS D'ACTION ET COMME IDEAUX

Le bien commun est un bien matériel ou non que l'on reconnaît dans le présent comme ayant un intérêt majeur pour la collectivité et que l'on veut pérenniser dans le futur. Responsabilité face aux générations futures et usage dans le présent font donc bon ménage.



Des jeunes de plus en plus sensibles à la protection de l'environnement

Le bien commun est à la fois individuel, car il est utilisé par des individus, mais également collectif car la consommation des uns dépend de celle des autres, dans un système interdépendant. Il est une réglementation juridique existant à travers des lois, mais aussi un contenu spirituel, incarnant l'intérêt général, le consente-

ment, l'unité d'un peuple, la conscience d'appartenir à la même communauté d'intérêts et de droits. Il est une réalité concrète et palpable, comme l'eau en régie publique que l'on tire au robinet, mais aussi un idéal à atteindre : la possibilité d'accès de tous à l'eau, véritable principe vital.

De cette vision d'union de principes contradictoires émane un espoir fort : si les politiques ont une responsabilité dans la division, c'est qu'ils appellent aux biens communs sans jamais les défendre et sans jamais réaliser l'union consciente de ces intérêts. Mais il est de notre responsabilité à nous citoyens de faire émerger cette communion dans laquelle nous avons tous intérêt afin de la réaliser concrètement. À nous de choisir un président des biens communs. ■

Sylvain BEGON
Licencié en Sciences Politiques,
Étudiant en Master de Recherches Sociologiques sur la parole.
Coordinateur du pôle de l'oralité à Sainte Marie à St Chamond

LA TERRE POUR TOUS



Marie-Agnès REYNAUD

LA PROPRIÉTÉ PRIVÉE

La doctrine sociale de l'Église reconnaît un rôle fondamental à la propriété. Quelqu'un qui est dépourvu de toute propriété se trouve dans un état de grande précarité ; la propriété assure donc à l'homme la liberté qui lui est nécessaire pour une vie pleinement humaine. Mais dans la doctrine catholique, le droit de propriété est toujours limité par ce qu'elle appelle le principe de la «**destination universelle des biens**».

LA DESTINATION UNIVERSELLE DE BIENS

Parmi les multiples implications du bien commun, le principe de la destination universelle des biens revêt une importance immédiate : «*Dieu a destiné la terre et tout ce qu'elle contient à l'usage de tous les hommes et de tous les peuples, en sorte que les biens de la création doivent équitablement affluer entre les mains de tous, selon la règle de la justice inséparable de la charité*». Le principe de la destination universelle des biens ne s'oppose pas au droit de propriété mais constitue une limite très forte et indique la nécessité de le régler. Ainsi donc, ceux qui possèdent davantage ont comme devoir de faire fructifier les biens qu'ils ont en propre afin d'en faire profiter le plus grand nombre.



Illustration fournie par le groupe ATTAC (1)

ALORS, À QUI APPARTIENT LA TERRE ?

La terre appartient à son propriétaire aussi longtemps que son usage ne prive pas d'autres personnes d'un des droits fondamentaux, entre autres celui d'être nourri correctement. On ne peut au nom de l'argument de la propriété priver



« De même que tu m'as envoyé dans le monde, moi aussi, je les ai envoyés dans le monde » Jn 17, 18

Le droit de propriété est toujours limité par le principe de la «destination universelle des biens»



la
Doctrin
Sociale
de
l'Église

autrui de l'accès à un bien qui lui est nécessaire pour vivre. «*Dans certains pays, une redistribution de la terre est indispensable dans le cadre de politiques efficaces de réforme agraire, afin de surmonter l'empêchement que de grandes propriétés improductives, condamnées par la doctrine sociale de l'Église, constituent pour un développement économique authentique. Les pays en voie de développement peuvent enrayer efficacement le processus actuel de concentration de la propriété de la terre.*»

TOUS AU SECOURS DE LA TERRE !

La terre est un bien commun en grand danger. Elle est victime de l'appétit vorace de grands groupes financiers qui en détournent sa destination première, à savoir nourrir hommes, faune et flore pour des monocultures d'agrocarburants, le marché international de la compensation carbone, des parcs de loisirs ou des centres commerciaux gigantesques ... Les pays les plus riches l'achètent pour assurer l'approvisionnement de leur propre population, et des dirigeants véreux la louent ou la vendent au plus offrant. Et une urgence absolue : sauver les sols qui sont une ressource limitée et dont la dégradation, peut-être irréversible, menace la sécurité alimentaire de la planète.

N'oublions pas que la terre est notre bien commun à destination universelle, la terre dont «*l'homme est la fleur*» dit un proverbe vietnamien. ■

Marie-Agnès REYNAUD

Article rédigé à partir du «*Compendium de la doctrine sociale de l'Église*» du Conseil Pontifical Justice et Paix et d'articles du CCFD-TS.

(1) <http://attacmaroc.org/fr/wp-content/uploads/2017/10/8.jpg>

CONNAISSANCES ET SAVOIRS, UN BIEN À VALORISER

«LE SAVOIR, C'EST LE POUVOIR»

(Francis BACON, 1561-1626)

Aujourd'hui plus que jamais ? le contrôle et la privatisation des connaissances et des savoirs se fait au profit non pas des passeurs ou des inventeurs de ces savoirs mais au profit des multinationales qui considèrent les savoirs comme des biens marchands, tels les grands laboratoires qui monnaient au prix fort certains de leurs médicaments ou les grands groupes semenciers qui font main basse sur la biodiversité sous prétexte qu'ils ont amélioré le produit !

La possession de savoirs nouveaux, notamment dans le domaine scientifique, donne le pouvoir non plus à un pays comme c'était le cas aux siècles précédents mais, mondialisation oblige, aux grands groupes financiers.



La collaboration, un plus pour le partage des savoirs

«LE SAVOIR EST LE PATRIMOINE DE L'HUMANITÉ, LE FLAMBEAU QUI ÉCLAIRE LE MONDE » (Louis PASTEUR)

Or ces savoirs nouveaux, fruits de connaissances accumulées depuis des temps immémoriaux, constituent l'héritage de toute l'humanité. En effet personne n'invente « ex nihilo » : chacun s'appuie sur les savoirs qui lui ont été transmis, dont il s'est nourri.

Et des voix prennent le relais de Louis Pasteur pour dire une vision plus fraternelle d'un monde où le bien commun se révèle. «*Chaque fois qu'une communauté de personnes est animée par le même désir de prendre en charge une ressource dont elle hérite ou qu'elle crée et qu'elle s'auto-organise de manière*

démocratique, conviviale et responsable pour en assurer l'accès, l'usage et la pérennité dans l'intérêt général entraîne le souci du «bien vivre» ensemble et du bien vivre des générations à venir» (Alain Ambrosi).

D'OÙ LA NÉCESSITÉ D'ÉDUCER LES JEUNES AU PARTAGE DES SAVOIRS

• Des adultes qui donnent l'exemple

Des adultes, individuellement ou en associations, ont choisi de partager leurs connaissances, très souvent au prix d'un travail supplémentaire important.

Sur «YouTube¹», vous trouverez des vidéos très pédagogiques sur tous les sujets et pour tous les âges. L'association d'éducation populaire Framasoft, dont la devise est «changer le monde un octet à la fois» propose des logiciels libres tel framadate.

Web Lettres, le site associatif des professeurs de français, met en ligne des cours et des séquences didactiques. L'association Sésamath propose des ressources pédagogiques pour les mathématiques.

• Et des élèves qui apprennent à construire un savoir collectif et partagé.

Les enseignants mettent en place des pédagogies qui valorisent le travail collaboratif, le partage des connaissances et des savoirs par exemple avec la rédaction et la publication d'articles pour Vikidia qui est une encyclopédie rédigée (en grande partie) pour et par les 8-13 ans ou pour Wikipédia (voir le Wiki concours lycéen). ■

Marie-Agnès REYNAUD

¹«YouTube» est la propriété de Google, un des géants du web qui détient un quasi-monopole sur le flux d'informations. Bel exemple des paradoxes de notre monde !

M. Philippe Capoen est cadre dirigeant dans l'industrie, en charge d'une division composée de plusieurs sites industriels dans le monde. Il est également diacre du diocèse de Valence.

LE BIEN COMMUN DANS L'ENTREPRISE



Philippe CAPOEN

À LA LUMIÈRE DE LA DOCTRINE SOCIALE DE L'ÉGLISE

Le but d'une entreprise est de faire du profit ! Ce leitmotiv est enseigné, rabâché dans tous les cours d'économie, posant ainsi les fondements économiques et l'objectif de toute entreprise.

Au risque, une nouvelle fois, de ramer à contre-courant, l'Église enseigne une logique bien différente. La définition du bien commun telle que décrite dans le chapitre 4 de la Doctrine Sociale de l'Église (DSE), pose en effet un cadre totalement différent. Définition : *le bien commun c'est l'ensemble des conditions sociales qui permettent, tant aux groupes qu'à chacun de leurs membres, d'atteindre leur perfection d'une façon plus totale et plus aisée.*

Cette définition oblige l'entreprise vis-à-vis des hommes et des femmes qui la composent. Elle réfute en elle-même l'idée que le profit est son objectif. Le but d'une entreprise c'est l'édification des personnes qui la composent. Le profit n'est plus un but mais un moyen au service de la recherche de la «perfection» pour les salariés. L'Église pose que l'entreprise privée soit un bien, point important au passage, et que sa vocation soit de créer de la richesse humaine. Elle est donc bien à contre-courant de la pensée commune ainsi que des pratiques de nombreuses d'entre elles qui ne sont qu'au service du profit.

À VIVRE AU SEIN D'ENTREPRISES

Ayant fait toute ma carrière dans l'industrie depuis 35 ans, j'ai eu à accompagner la décroissance dramatique de l'industrie française dans 4 entreprises différentes. Comment en tant que dirigeant chrétien vivre l'enseignement de la

DSE, quand la logique économique tirée par les actionnaires et les consommateurs, conduit à ne faire que de la réduction d'effectifs. Voilà une question qui m'a tarabudé pendant des années. Comment aider les personnes à atteindre leur perfection quand l'emploi disparaît ?

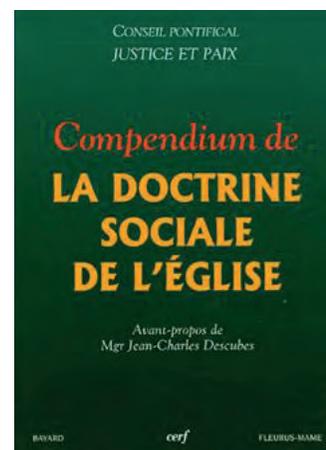
J'ai été tenté de fuir, cherchant un monde moins exigeant plus en ligne avec mes valeurs, mais chaque fois que j'ai tenté la fuite, le Christ par différents signes plus ou moins perceptibles, plus ou moins directs, m'a rappelé à ma mission de chrétien dans le monde, chargé de vivre la Bonne Nouvelle dans un milieu peu favorable.

LE RESPECT DE LA DIGNITÉ DE CHAQUE PERSONNE : CLÉ ESSENTIELLE POUR RÉALISER LE BIEN COMMUN

La DES ne m'a pas donné de recette mais des repères pour accomplir ma mission. Le bien commun fait partie de ces repères. À défaut de changer le modèle économique, qui est loin d'être idéal, l'enseignement de l'Église m'a permis de vivre ma mission de dirigeant en tentant d'accompagner les personnes, en leur donnant les moyens de grandir, de rebondir, y compris dans les moments les plus difficiles comme le licenciement. Le respect de la dignité de chaque personne, fondement absolu de la DSE, sur lequel est posée notamment la définition du bien commun est une clé essentielle dans toute vie. Regarder chacun comme une personne, quelles que soient les circonstances, voilà entre autres ce qui me permet de vivre comme chrétien dans le monde.

Voilà pourquoi j'enseigne aujourd'hui la DSE, cadeau offert par l'Église au monde. ■

Philippe CAPOEN



LES QUATRE CENTS COUPS

Deux garçons de 8 et 10 ans
avaient à leur actif
tous les mauvais coups possibles.
La mère les avait grondés... sans résultat !
Le père avait agi de même ...
sans résultat également !
Les parents s'adressèrent
alors au curé de la paroisse :
«Essayez de les discipliner» !
Le pasteur reçut le premier et lui demanda :
«Veux-tu me dire où est Dieu ?»
Aucune réponse, mutisme complet.
Le pasteur reprit ...
et reçut la même réponse !
Le curé, agacé, éleva la voix
une 3^e et une 4^e fois...
Et voilà que le téléphone se mit à sonner.
Le jeune en profita pour détailler
à toutes jambes...
«On est dans la «mouise»
ils ont perdu le Bon Dieu
Et ils pensent que c'est nous
qui avons fait le coup.»
Si vous aussi vous avez perdu Dieu,
Sonnez à l'adresse : «Jésus»,
Il sait où il est !

F. Albert DUCREUX
D'après Paraboles - Père TREVERT

Nous poursuivons l'exploitation du Manuel Domestique qui permet de rentrer dans des détails très concrets de la vie des Frères au 19^e siècle.

23

PROPRETÉ DES VÊTEMENTS, DU CHEZ LES FRÈRES MARISTES AU



F. André LANFREY

Quand les Frères Maristes s'installent dans une école communale, leur contrat prévoit la jouissance d'un appartement et d'un mobilier convenables qu'ils doivent entretenir. Les vêtements (soutanes, chemises, chaussettes, culottes...) sont fournis par la procure de la maison-mère mais la communauté doit rembourser ses dépenses de «vestiaire». Il faut donc que les Frères en prennent grand soin. Et puis, leur fonction les contraint à une bonne tenue vestimentaire. Mais il n'est certainement pas facile pour des hommes de gérer des domaines qui sont habituellement ceux des femmes.

..leur fonction les contraint à une bonne tenue vestimentaire

Les habits seront raccommodés «dès qu'un accroc a lieu ou qu'une couture se rompt». Il faut les étendre de temps en temps au grand air, les exposer au soleil, en laver les parties sales comme les cols. Quant au linge il doit être rangé dans un lieu sec et aéré. S'il est sale, en attendant la lessive, il faut le placer sur des perches ou des fils afin qu'il ne moisisse pas.

DES PRODUITS D'ENTRETIEN NATURELS

Comme les vêtements de laine ne sont guère lavés, l'auteur du Manuel domestique offre de nombreux «Ingrédients propres à enlever les taches» : le savon, le fiel de bœuf, l'ammoniaque liquide ou alcali volatil, l'essence de térébenthine contre les taches d'huile. Les terres argileuses, la craie et la chaux éteinte, sont adaptées aux taches récentes. L'essence de térébenthine, l'esprit de vin (vinaigre), l'alcool et l'eau-de-vie enlèvent les taches de résine, de poix, de goudron, de cire et même les peintures à l'huile.

On propose même plusieurs recettes plus ou moins anciennes de fabrication de «Savonnettes pour enlever les taches». Voici la plus compliquée : mélanger un demi-kilogramme de savon blanc râpé, avec un fiel de bœuf et un grand verre de forte lessive, faire bouillir et retirer du feu pour laisser refroidir.

dir. Ajouter de la cendre de sarment broyée mélangée avec trois jaunes d'œufs. Former avec cette pâte de petites boulettes que vous ferez sécher à l'ombre.

Mais il y a plus simple. La benzine est efficace contre toutes les taches grasses, «telles que d'huile, de beurre, de graisse, de cambouis, de résine, de vernis». Les taches faites par les acides seront lavées avec de l'alcali volatil. Les taches d'encre, fréquentes dans une école, sont nettoyées avec du vinaigre et du savon blanc, ou avec du jus de citron, du suc d'oseille, ou mieux, avec du sel d'oseille (acide de potassium).

La recette pour reteindre les soutanes et habits de laine noirs ressemble à celle de la fabrication de l'encre noire. On fait bouillir, pendant deux heures, un demi-kilogramme de bois d'Inde (un bois originaire des Antilles dont on utilise aussi les feuilles et les graines en cuisine) avec 100 grammes de noix de galle concassées (petites billes qui poussent sur les chênes), dans dix litres d'eau. Après la cuisson, on ajoute cinquante grammes de couperose (sulfate de fer) avant de plonger quinze minutes l'étoffe dans la teinture, Rincé ensuite à l'eau froide l'habit est étendu à l'ombre pour sécher.

Pour la lessive, le savon remplace de plus en plus la cendre de bois. Une «lessive économique» nécessite 1 kg de savon dissout dans un peu d'eau chaude avant d'être versé



Instrument précieux pour faire bouillir le linge, la lessiveuse était présente dans toutes les communautés

MOBILIER ET DES APPARTEMENTS XIX^e SIÈCLE



La soutane était l'habit caractéristique des Frères et il le restera jusqu'aux années 1960

dans le cuvier. On ajoute 50 litres d'eau chaude, deux cuillères d'alcali et une d'essence de térébenthine et on agite le tout avec un balai. Le linge introduit pièce à pièce trempe environ trois heures avant d'être frotté puis rincé à grande eau. *«On le passe ensuite au bleu à volonté (le bleu Guimet inventé vers 1830 donne de l'éclat au blanc)»*. [...] *«le linge se purifie et se blanchit parfaitement sans s'altérer, et il y a économie considérable de temps, de travail et de combustible»*.

Des recettes plus ou moins anciennes de fabrication de savonnets pour enlever les taches

Pour l'entretien des meubles, l'encaustique est une pâte obtenue par trempage de morceaux de cire dans de l'essence de térébenthine soigneusement étendue. On peut aussi passer un morceau de cire **«comme on le ferait avec un savon»** puis faire fondre la cire avec un fer à repasser chaud avant de faire briller. Pour vernir les meubles on y passe un mélange d'eau et de blancs d'œufs *«à partie égale»*. Les boiseries vernies ou peintes à l'huile seront lessivées au savon noir. Pour nettoyer les tableaux peints à l'huile, il faut les frotter avec un oignon coupé en deux en humectant avec de la salive, puis essuyer la partie nettoyée avec un linge blanc. Les glaces seront nettoyées avec des tranches de pommes reinettes. Sur les cadres dorés des tableaux ou des glaces, il faut jeter de l'eau *«jusqu'à ce qu'elle retombe bien claire»*. Surtout ne pas les essuyer : la dorure serait enlevée. L'intérieur des récipients en verre et en cristal sera nettoyé en les agitant fortement après y avoir introduit dans l'eau des coquilles d'œufs brisées.

UNE CHAMBRE À DONNER

Les Frères n'ont pas de chambre individuelle, mais un dortoir. Ils doivent néanmoins disposer d'une *«chambre à donner»* pour le Frère visiteur ou toute autre personne de passage. Elle sera munie de sièges, d'un prie-Dieu, d'une table avec papier, plumes, encre, règle, crayon, poudrier (pour sécher l'encre) et pains à cacheter les lettres ; d'un lit garni, avec sa descente et un bénitier ; *«Une table de nuit, renfermant en outre un vase (pot de chambre) et un peigne très propre, un chausse-pied, une brosse pour habits, une clef pour le cabinet d'aisances, et un crachoir au fond duquel il y aura de la cendre ou de la sciure de bois»*.

Sur une petite table seront disposés un pot d'eau avec sa cuvette, une savonnette avec sa soucoupe, une carafe d'eau, un verre et un ou deux essuie-mains. Outre un crucifix, la tablette de la cheminée portera une lampe, deux chandeliers, un porte-mouchettes (éteignoir ?), des allumettes et un miroir. En hiver, le foyer doit être garni, avec pelle, pincettes, attisoir (soufflet), balayette et provision de bois à portée de main. Pour l'édification et l'intérêt du visiteur Il y aura au mur quelques tableaux pieux, et quelques livres à l'endroit le plus adéquat.

Chaque communauté est donc un ménage qui doit se débrouiller pour assurer lui-même la plus grande partie des tâches domestiques, et présenter au public, même dans ce domaine profane, une conduite exemplaire. ■



F. André LANFREY

Le Frère Laurent-Justinien

MEXIQUE

Quatrième réunion pour le bien-vivre à Mexico Occidental

Dans le but de promouvoir les soins de notre terre commune dans la province de Mexico Occidental, 18 représentants des villes de Mexico, Toluca, Pachuca et Orizaba se sont réunis, du 3 au 5 mai 2019, dans les environs de l'école mariste de Miravalles pour dialoguer, pour apprendre et partager les expériences du travail réalisé par le Projet d'éducation pour le bien-vivre mariste.

Nouvelles maristes, 25/05/2019

HONGRIE

Présence mariste à Karcag et Esztergom : Les Frères Maristes assurent l'éducation des enfants Roms

Les Frères Maristes de la province l'Hermitage sont en Hongrie depuis 1999 et s'occupent des enfants et des jeunes défavorisés, en particulier les Roms, dans les villes de Karcag et d'Esztergom. Ils offrent aux enfants une éducation, une protection sociale, des services médicaux, une aide psychologique et des activités de loisirs. Ils facilitent également l'intégration sociale, l'égalité des chances et la défense des droits des enfants et des jeunes. Ils offrent une garderie pour enfants jusqu'à 3 ans qui ne peuvent pas aller à l'école primaire. Des ateliers sont proposés aux femmes et aux autres personnes qui aident les jeunes.

Nouvelles maristes, 26/06/2019

GUATEMALA

F. Zósimo Pérez Mañueco, centenaire

F. Zósimo est né le 19 juin 1919 à Valladolid, en Espagne. Le 19 juin 2019, il a fêté ses 100 ans à la Résidence Champagnat au Guatemala, où il a été fêté avec une grande joie par les Frères des communautés du pays.

Frère Zósimo a vécu de nombreuses réalités, depuis la guerre civile en Espagne et l'expulsion de Cuba. Il a assisté à la naissance de la province d'Amérique centrale dont il était provincial en 1961.

Nouvelles maristes, 20/06/2019

NIGERIA

Festival de la Jeunesse Mariste

La Province Mariste du Nigeria a organisé un festival de la jeunesse d'une journée, le 24 mars 2019, dans la paroisse Notre-Dame de la Miséricorde, à Enugu. Le festival a été organisé par le Comité de la Jeunesse Mariste du Nigeria en collaboration avec l'Organisation Catholique de la Jeunesse d'une paroisse d'Enugu. Cela a commencé par une célébration eucharistique. Les représentants de la jeunesse venaient des 50 paroisses du doyenné d'Enugu.

Nouvelles maristes, 10/04/2019

COLOMBIE

Le Centre mariste de Miacao pour les garçons et les filles migrants

Le 6 juin 2019, la Province Norandina a inauguré la maison mariste «Un cœur sans frontières» à Maicao, en Colombie, à 10 kilomètres de la frontière avec le Venezuela. C'est un projet qui accueille, durant la journée, des garçons et des filles de migrants vénézuéliens et qui n'ont pas d'endroit où confier leurs enfants, étant données les dures et difficiles conditions qu'ils doivent affronter en passant du Venezuela à la Colombie.

Plus de 30 000 enfants vénézuéliens sont à cette frontière ; on voit des familles avec 5 ou 6 enfants dans les rues, sur les places, dans des abris, des camps.

Nouvelles maristes, 27/06/2019

BRÉSIL

Réflexion autour de projets stratégiques régionaux

La rencontre des équipes de la Région d'Amérique du Sud s'est tenue, du 10 au 12 avril 2019, à Mendès, Rio de Janeiro. Ont été présentes à cette réunion les cinq Provinces regroupées dans cette Région : Brazil-Centro-Norte, Brazil Sud-Amazonia, Brazil Centro-Sul, Cruz del Sur et Santa Maria de los Andes. L'objectif : réunir les membres des commissions afin d'établir une synergie entre tous les groupes et s'ajuster sur les propositions de Planification Stratégique régionale approuvées en 2018.

Nouvelles maristes, 18/04/2019

COLOMBIE

Engagement de laïcs dans le Charisme mariste

Le 30 avril dernier s'est tenue, à Cali (Colombie), la cérémonie officielle de l'engagement à vivre le charisme mariste pour dix laïcs et laïques maristes qui se sont préparés durant plus d'une année pour ce moment. Le groupe de Semillero 1, formé de quatorze laïcs qui ont fait leur consécration il y a un an, ont également renouvelé leur engagement dans une formule propre. Toute la préparation a été faite par la Commission du Laïcat Mariste de Colombie, sous la direction de Claudia Rojas Carvajal.

Nouvelles maristes, 31/05/2019

CORÉE DU SUD

Environ 7 000 personnes bénéficient chaque année du Centre Éducatif Mariste

Le Centre Éducatif Mariste de la communauté de Séoul (Corée) accueille chaque année, différentes activités. Plusieurs groupes profitent du centre : groupes de catéchistes de diverses paroisses et diocèses ; jeunes appartenant à des groupes paroissiaux ; groupes de catéchèse de différentes paroisses ; étudiants d'universités catholiques qui viennent faire une retraite ou autre type de programme ; étudiantes infirmières ou infirmières professionnelles ; groupes paroissiaux (Légion de Marie, Tertiaires franciscains, etc.) qui viennent y faire une journée de récollection ; groupes de communication non-violente ; orchestres d'enfants ou de jeunes ; associations de lutte contre l'obésité ; séminaires de lectures pour enfants etc.

Nouvelles maristes, 06/11/2018

THAÏLANDE

Les dirigeants maristes de 8 pays du district de l'Asie se sont réunis à Bangkok

Les représentants de 8 pays ont tenu leur réunion annuelle à Bangkok du 26 au 28 mai. Ce sont la Chine, l'Inde, le Cambodge, le Vietnam, le Bangladesh, la Thaïlande, les Philippines et le Sri Lanka.

Les Frères étaient heureux de constater que l'engagement pris de se rendre aux périphéries correspondait au plan de mission de l'Administration générale. Ils voulaient également que les nouveaux frères de la région s'engagent également à travailler «aux frontières», à unir leurs efforts à ceux d'autres groupes pour donner la parole à ceux qui n'en ont pas.

Nouvelles maristes, 11/06/2019

VIETNAM

Formation en anglais et au leadership pour les jeunes de Qu'oc Oai

La Fondation Mariste Internationale de Solidarité et la Solidarité Mariste Australienne travaillent en partenariat pour cofinancer un projet de transformation au Vietnam : Nouveaux Horizons pour les Jeunes Défavorisés. Ce projet, géré par un partenariat entre les Frères Maristes et des réalisateurs locaux, fournit des compétences en anglais et une formation au leadership à des jeunes défavorisés.

Le projet Nouveaux Horizons pour les Jeunes Défavorisés vise à améliorer les compétences en anglais et en employabilité de plus de 7 000 enfants et jeunes de deux écoles primaires et de huit écoles secondaires. Ce projet a été étendu ces dernières années en raison de la demande croissante et du succès des années précédentes.

Nouvelles maristes, 10/06/2019

AUSTRALIE

Les Maristes de Champagnat aident les étudiants à renouer avec l'apprentissage

Un an après l'inauguration de la «Zone d'apprentissage mariste» dans l'une des banlieues les plus pauvres de Sydney, 33 étudiants au total ont bénéficié du programme d'éducation proposé. Le centre est un projet commun de la communauté internationale Lavalla200> Mt Druitt en union avec le Centre d'Éducation Catholique du diocèse de Parramatta.

La communauté cherche à fournir un soutien à l'apprentissage et tente de faire retourner à l'école ceux qui ont décroché. Dans le cadre de ses activités missionnaires, la communauté de Mount Druitt a également noué des liens avec la communauté autochtone locale et d'autres groupes ethniques.

Nouvelles maristes, 22/05/2019

TIMOR ORIENTAL

La province d'Australie inaugure une nouvelle maison de formation

Le 30 mars dernier, au Timor oriental, dans la ville de Baucau, une maison de formation a été consacrée à l'accueil des jeunes candidats à la vie religieuse mariste.

Environ 200 personnes étaient présentes à l'événement, parmi lesquelles des Frères de la communauté de Baucau, des représentants de plusieurs congrégations religieuses et le vice-directeur de l'Institut Catholique pour la Formation des Professeurs (ICFP).

Cette inauguration est une grande réussite pour les Frères de Baucau et pour la province en général. Les douze candidats à la vie religieuse mariste qui ont commencé leur postulat en mars sont les premiers à suivre leur formation religieuse dans cette maison. Ils étaient auparavant dans une maison louée.

Nouvelles maristes, 13/04/2019

VOYAGE PRÉPARATOIRE ANNUEL À N. D. DE L'HERMITAGE DES NOUVEAUX VOLONTAIRES



Depuis 5 ans, de jeunes volontaires allemands viennent régulièrement à ND de l'Hermitage fin juillet pour connaître Marcellin Champagnat et son projet. Ces volontaires sont principalement des élèves ou anciens élèves de deux écoles maristes : Mindelheim et Fürth, et ont décidé de faire un service volontaire social international pendant 9 mois dans un projet mariste quelque part dans le monde. Ils seront accompagnés par l'équipe de la CMI (Collaboration en Mission internationale) qui a déjà préparé ces jeunes à leur service pendant un an.

Dans le passé, des jeunes volontaires maristes ont travaillé soit au Mexique, ou bien en Colombie, en Bolivie, au Brésil, en Argentine, au Kenya, en Tanzanie, au Malawi, en Afrique du Sud, au Cambodge, en Thaïlande et à Samoa avec des frères et des laïcs maristes à l'œuvre de Champagnat.

COLLABORATION EN MISSION INTERNATIONALE

Lors du voyage préparatoire en 2018, il y a eu une première : trois jeunes volontaires d'Afrique du Sud, un du Mexique et deux de Bolivie ont complété le groupe. En retour, ces jeunes adultes sont venus en Allemagne pour faire leur service mariste. Le motif de cet échange de volontaires vient à la suite de la décision qu'a prise l'avant-dernier Chapitre

général (en 2009) de lancer le projet CMI. Par l'intermédiaire de CMI, des volontaires dans le monde entier : frères, laïcs maristes, jeunes adultes... peuvent s'engager pour une période courte ou longue (de 4 semaines à 3 ans) dans un service international. Les volontaires CMI allemands travaillent dans l'enseignement, l'artisanat, la pastorale des jeunes, les jardins d'enfants et la prise en charge des enfants réfugiés.

LA PÉDAGOGIE MARISTE EST AU CENTRE

En septembre 2018, un groupe de 22 tuteurs de Mindelheim est venu pour la première fois à l'Hermitage. A l'école, ils s'occupent des élèves des classes d'entrée tout au long de l'année. Les cinq valeurs de la pédagogie mariste : la **simplicité**, le **sens de la famille**, l'**amour du travail**, la **présence** et à la **manière de Marie**, sont au centre du travail des tuteurs. Pour ces jeunes, les cinq valeurs ont reçu un sens nouveau et plus profond dans la rencontre avec Marcellin Champagnat et dans les lieux où il a travaillé.

Nous serions heureux de rencontrer de jeunes maristes de France lors d'un des prochains voyages à l'Hermitage, ou même quelqu'un ayant décidé de venir à Mindelheim pour un service volontaire CMI. ■

Nancy CAMILLERI



Photo : FMS

Les cinq valeurs de la pédagogie mariste sont au centre de cette formation

La revue **Présence Mariste** aime mettre en lumière des figures d'hommes ou de femmes qui ont apporté, par leur vie et leur témoignage, un souffle d'espérance dans notre monde qui en a tant besoin.

AVEC JEAN VANIER, CHAQUE PERSONNE HUMAINE EST PRÉCIEUSE ET SACRÉE

Jean VANIER est de nationalité canadienne. Il naît en 1928. Son père, gouverneur général du Canada, entraîne sa famille au gré de ses fonctions, en France et en Angleterre. Jean fait sa formation dans le collège naval de Dartmouth. Puis il s'engage dans la Royal Navy. Mais il ressent un appel à une autre forme de vie.

A partir de 1950, il quitte la marine et vit des années de recherche de sens et d'approfondissement de sa foi. Il réfléchit à sa façon dont il pourrait vivre l'Évangile plus pleinement au quotidien. Pour cela, il rejoint un centre international d'enseignement théologique pour des laïcs, appelé «l'Eau vive».

Il commence à s'intéresser à l'accueil des personnes avec un handicap mental. Il voit que les conditions d'accueil dans certains centres sont déplorables. Il décide alors d'acheter une petite maison pour vivre avec Raphaël et Philippe, deux personnes vivant avec un handicap mental. Ce n'est pas une institution qu'il crée, mais c'est lui qui s'engage auprès de ces deux hommes dont le cri l'a touché. Cette démarche d'engagement personnel va s'avérer extraordinairement féconde.

Dès l'année suivante, de nouveaux lieux de vie voient le jour. C'est le début de l'Arche.

Jean Vanier meurt le 7 mai 2019 à 90 ans. ■



Jean VANIER

F. Jean RONZON

«Ma foi dans le message de l'Évangile m'a ouvert les yeux sur la valeur de ces hommes et de ces femmes».

Jean VANIER

«Le plus important, ce n'est pas de faire des choses pour les personnes qui sont pauvres et en souffrance, mais d'entrer en relation avec elles, d'être avec elles, et de les aider à trouver confiance en elles et découvrir leurs propres dons».

Jean VANIER

L'ARCHE

Elle est aujourd'hui constituée de 154 communautés réparties sur les 5 continents, et dans 36 pays ; dont 32 communautés sont en France. Ces lieux sont reconnus comme des établissements médicaux sociaux.

L'Arche aujourd'hui, ce sont plus 5000 membres. À L'Arche vivent et travaillent ensemble des femmes et hommes handicapés mentaux et ceux qui les accompagnent, appelés «assistants»

À travers son activité, la mission de L'Arche est de faire connaître l'apport des personnes ayant un handicap intellectuel à la collectivité, à travers une vie quotidienne partagée, au sein de communautés, et de leur permettre de prendre leur juste place dans la société.

Chaque communauté regroupe des lieux d'hébergement (les «foyers»), et de travail (accueil de jour, services d'aide par le travail, etc.).



FOI ET LUMIÈRE

Parallèlement, Jean Vanier a cofondé **Foi et Lumière** avec Marie-Hélène Matthieu.



Emblème de Foi et Lumière

Ce sont des communautés de rencontre formées de personnes ayant un handicap mental, de leurs familles et d'amis, spécialement des jeunes, qui se retrouvent régulièrement dans un esprit

chrétien, pour partager leur amitié, prier ensemble, fêter et célébrer la vie.

L'Association est née en 1971 à la suite d'un pèlerinage à Lourdes où les participants devaient se constituer en communautés formées de personnes ayant un handicap mental.

Le Mouvement se structure autour d'une charte adoptée à Wetherby, Angleterre, en 1982.

Foi et Lumière compte aujourd'hui 1612 communautés présentes dans 81 pays répartis dans le monde entier.

Infos

courrier des lecteurs

J'ai lu avec intérêt le n° 300 de PM qui nous présente les étapes ayant marqué l'histoire de la revue, laquelle a existé par la volonté et le dévouement de certains frères. Tantôt produite pour les jeunes, puis pour les éducateurs, ensuite tournée vers les anciens élèves pour revenir vers la pastorale éducative d'aujourd'hui. Ces méandres mettent en relief le projet fondateur des Frères Maristes sous ses différents aspects.

La référence aux anciens élèves, de Beaucamps notamment, a retenu mon attention (n° 105). Ce groupe a longtemps regretté que la spiritualité éducative spécifique des maristes ne soit pas développée et proposée aux anciens des frères. Il manque «un après» disaient-ils, une continuité ; ce qui fut fait par le «Mouvement Champagnat de la Famille Mariste».

Aujourd'hui, le nombre de frères s'amenuise jusqu'à disparaître (comme bien d'autres religieux-ses) mais l'héritage mariste sera porté par d'autres et autrement.

L'intuition fondamentale de Marcellin Champagnat est plus que jamais actuelle : éduquer par la présence et l'attention à la personne selon l'expression du Fondateur : Être avec ou vivre avec eux. C'est l'objectif que propose le titre **PRÉSENCE MARISTE** en référence à la présence discrète et continue de Marie dans les Évangiles.

L'important est de rencontrer des gens que l'on a envie de suivre, parce qu'ils sont habités par quelque chose de fort qui transparait à travers eux, sans qu'ils vous parlent de Dieu.

F. Achille SOMERS

À l'occasion de la publication du n° 300 de **PRÉSENCE MARISTE**, tous les lecteurs, surtout les plus jeunes, nous connaissons mieux les racines historiques de notre spiritualité. Ce numéro - le 67^e anniversaire d'existence de sa publication - constitue un pont entre le passé et le présent et cela renforce sa valeur dans notre mission en tant qu'éducateurs maristes.

Quel cheminement plein d'obstacles, redéfini au fil des temps, adapté aux besoins du moment, par le Comité de Rédaction ! **Félicitations pour votre acharnement !**

Que votre effort soit poursuivi par des continuateurs- Frères et Laïcs - aussi compétents que vous !

Mme Anna LEVANTINOU

CALENDRIER CHAMPAGNAT 2020

Ce dernier est à la vente dès à présent à Notre Dame de l'Hermitage ou chez vos fournisseurs habituels !



Grâce à lui en 2019, vous vous êtes bougés !

Continuez votre élan Mariste en 2020, pour que le changement se poursuive !

Ensemble, changeons !
Merci...

VIE DE LA PROVINCE

Cette année 2019-2020, quelques nouveaux visages entrent dans les responsables de la mission éducative.



Pascale GAUBERT
Marseille



Franck MAILLE
Bourg-de-Péage



Isabelle NOTÉ
Mulhouse



Éric REYNIER
Saint-Paul-trois-Châteaux

NOS DÉFUNTS

- F. Camille GAUTHIER (81 ans), décédé à Saint-Genis-Laval, le 16 juin 2019.
- F. Eulogio PÉREZ BARBERO (93 ans), décédé à Mataró, le 14 juin 2019.
- F. Jean ROCHE (96 ans), décédé à Saint-Genis-Laval, le 10 juin 2019.
- F. Marcel THÉLISSON (75 ans), décédé à Saint-Paul-trois-Châteaux, le 27 mai 2019.
- F. Jérôme BILLOD (94 ans), décédé à Saint-Genis-Laval, le 22 juillet 2019.
- Mme Odile PALLANDRE, décédée le 29 juin 2019 ; a été membre du Comité de Présence Mariste.
- M. André DELESALLE (70 ans), frère de F. Jean-Paul DELESALLE (Païta, Nouvelle Calédonie), décédé le 3 juin 2019.
- Mme Henriette SILVANT (84 ans), belle-sœur du F. Louis SILVANT (Saint-Genis-Laval).
- M. Antoine ROGNON (92 ans), frère du F. Jean-Louis ROGNON (Oran).

Pour nous écrire...

F. Jean RONZON :

N.D. de l'Hermitage - 3 Chemin de l'Hermitage - B.P. 9

42405 SAINT-CHAMOND CEDEX

Ou par courriel : hermitage.pm@laposte.net



POUR
TOUT NOUVEL
ABONNEMENT,
LE PREMIER NUMÉRO
EST GRATUIT !

Renvoyez le bulletin ci-contre, accompagné de votre règlement sous enveloppe affranchie à :

PRÉSENCE MARISTE
N.D. de l'Hermitage - 3 Chemin de l'Hermitage
B.P. 9 - 42405 ST CHAMOND CEDEX

ABONNEMENTS

CONDITIONS :
1 an
= 4 numéros

- **Ordinaire : 19 € - Soutien : 26 € et plus.**
- **Étranger : Europe - Afrique = 25 € et plus - Reste du monde = 29 € et plus**

NOM/PRÉNOM : _____

ADRESSE : _____

CODE POSTAL _____ VILLE : _____

PAYS : _____

Désire m'abonner à la revue trimestrielle **Présence Mariste**

Je joins au présent bulletin la somme de € représentant mon abonnement annuel minimum

Chèque à l'ordre de **Présence Mariste**



HISTOIRES DRÔLES

1 - Côté médical

- 1/ Une maman consulte le médecin pour Paul, son petit garçon.
 - Docteur, mon Petit Paul est souvent fatigué, et de peu d'appétit.
 Le généraliste examine l'enfant, lui prescrit un fortifiant et surtout conseille à la maman de lui faire boire souvent du lait bourru. (NDLR : lait chaud, obtenu au moment de la traite de la vache).
 Un mois après, le docteur rencontre dans la rue, la maman et son garçon.
 - Alors, dit le docteur, ce Petit Paul se porte-t-il mieux ?
 - Oh oui, docteur. Depuis qu'il va de pis en pis, il va de mieux en mieux !
- 2/ Madame Dubois rencontre Madame Roc et lui demande :
 - Alors, votre petit Lucien, comment va-t-il ?
 - Oh, c'est un peu toujours pareil. Mais j'ai consulté le généraliste. Il m'a conseillé d'aller voir un pseudo psychiatre.
- 3/ Dans une pharmacie d'antan, entre une petite fille qui demande :
 - Je viens chercher les remèdes pour mon papa qui est malade dans ce petit pot.

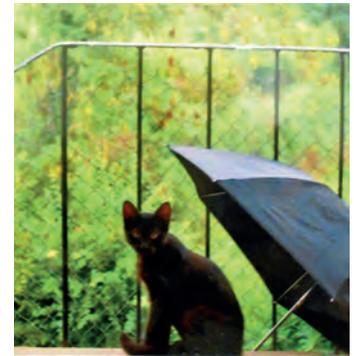
2 - Côté clérical

- 1/ Bonjour Monsieur le curé. Je me pose une question : qu'est-ce que faisait comme métier, La Vierge Marie ?
 - Elle était mère de famille, mon petit Patrick.
 - Alors pourquoi a-t-elle mis Jésus à la crèche, comme mon frère et moi ?
- 2/ La catéchiste demande aux enfants combien il y a de sacrements. Une petite fille se lève et dit :
 - Il n'y en a plus.
 - Et pourquoi donc ?
 - Parce que ma grand-mère a reçu les derniers hier.
- 3/ Comment surnomme-t-on un prêtre-soldat qui a quelques jours de permission et qui en profite pour aller faire de l'évangélisation ?
 - un Père Missionnaire (permissionnaire).
- 4/ Au Kenya, un touriste égaré se retrouve nez à nez avec un lion. Ne sachant que faire pour sauver sa peau, il s'agenouille et prie :
 - Seigneur, faites que ce lion ait une pensée chrétienne.
 Alors, le miracle se produit et le touriste entend le lion parler.
 - Seigneur, bénissez ce repas que je vais prendre !

DEVINETTES

- 1 - Dans la vie militaire, quelle est la meilleure classe de conscrits ?
- 2 - Quelle différence y a-t-il entre la Tour Eiffel, la Reine d'Angleterre et la ville de Troyes ?
- 3 - Quelle est la différence entre un internaute et son épouse dépensière ?
- 4 - Quelle est la différence entre le chameau et l'homme ?
- 5 - Quelle est la différence entre un Suisse qui parle tout seul et un Suisse qui converse avec 2 autres compatriotes ?
- 5 - Quelle est la différence entre un homme et une calculatrice ?

RÉPONSES CHARADES
 1 - La classe EN ? / 2 - La Tour Eiffel est en acier, la Reine d'Angleterre est anglaise (en glaise) et la ville de Troyes est en Champagne. / 3 - Pendant qu'il clique, elle clique ! / 4 - Le chameau peut travailler 5 jours sans boire ; l'homme peut boire 5 jours sans travailler. / 5 - Le premier c'est un monologue, les Trois Suisses, c'est un catologue.
 6 - On peut toujours compter sur une calculatrice !



Ah, cha ! Ch'est un chouvenir de Cherbourg

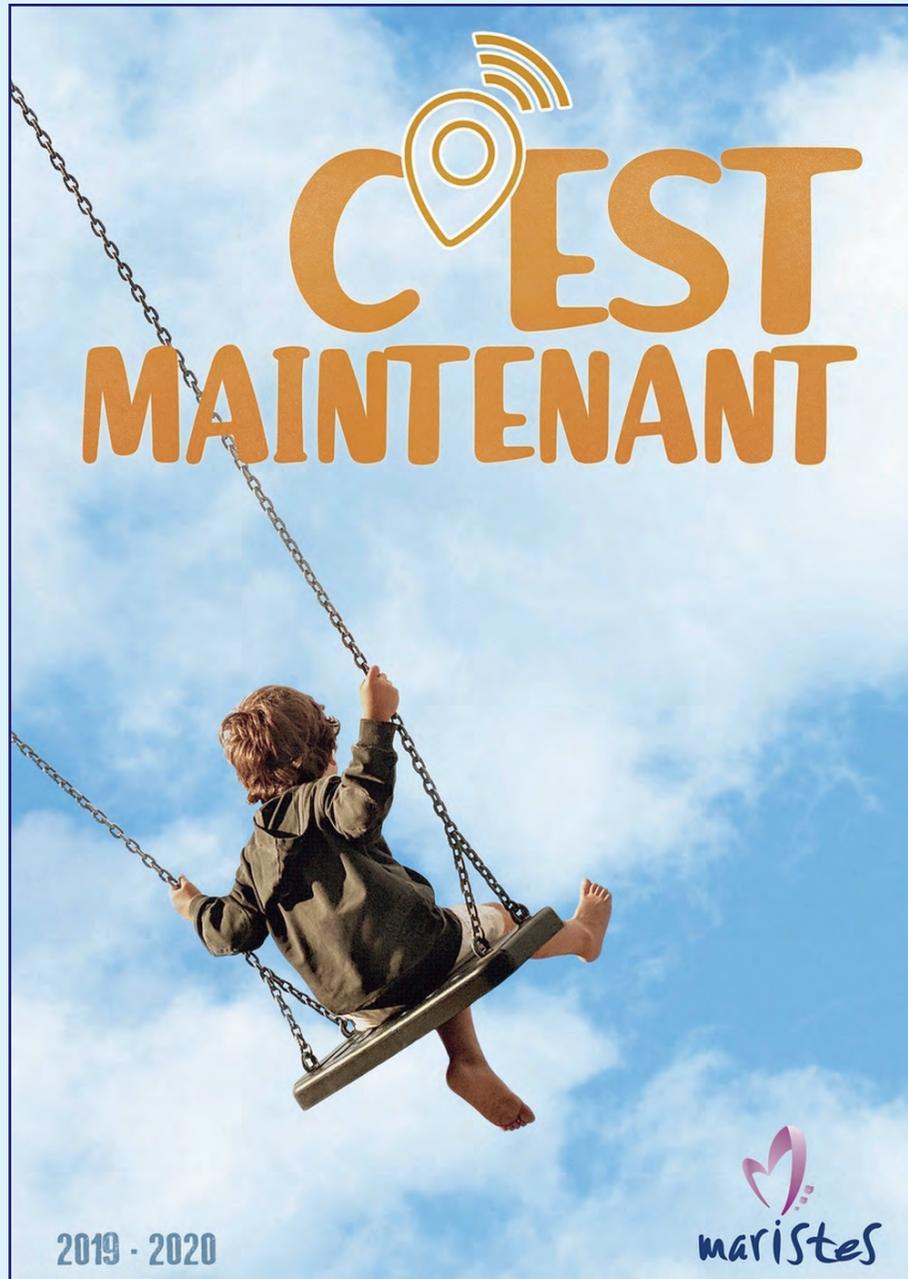
Photo : F. Jean-Louis BOSLAND

MOTS CROISÉS (solutions dans le n°302)

HORIZONTALEMENT – I. Spécialiste de l'étude des filiations. – II. Bouleversé. Note. Il y en a dans la famille. – III. Ce sont nos parents – IV. Entre chien et loup. – V. Commune du Finistère. Sigle de république d'une ex République allemande. Bière. – VI. Paroi verticale. Le père, la mère et les enfants. – VII. Couchis de lascines. Largeur. – VIII. Pronom. Fille de la sœur du frère. – IX. Tous azimuts. (à l'envers) Élément de jeu. Prénom slave. – X. Pronom réfléchi. Lombric. Il y en a de nombreuses dans toutes nos villes. – XI. Est accueilli dans la famille. – XII. Unir. Vit naître Einstein. Auteur du Juif errant.

VERTICALEMENT – 1. Les jeunes forment la nouvelle. – 2. École de management. Insecte. Coordination. – 3. Bigarra. Article de Berlin. En tous lieux. – 4. Personne qui prend la suite. – 5. Draine la Maurienne. – 6. Fut la première américaine à danser Giselle. La France. Peut le devenir par alliance. – 7. Sous-sol. Parfait. – 8. Un des fils de Jacob. Confidente. (en remontant) Ouvrage de maçonnerie. – 9. Chef de prière. Adverbe. – 10. Son mur ne peut être franchi au sol. Pleins d'entrain. – 11. Protection. Question de lieu. – 12. Lentilles. En fin de soirée. Fils du Père.

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12
I												
II				■			■					
III		■										
IV			■		■				■		■	
V										■		
VI												
VII												
VIII			■		■						■	
IX												
X		■								■		
XI	■											■
XII					■							



*C'est maintenant, oui ou non !
C'est maintenant que tu balances
Entre des choix qui te bousculent,
Entre ciel et terre, entre deux eaux...
Choisir le meilleur pour aujourd'hui !*

*Devant toi, y a la vie et le bonheur,
Ou bien la mort et le malheur !
La vie, c'est ici et maintenant,
Pour s'affranchir des pesanteurs
Comme savent le faire les anges !*

F. Maurice GOUTAGNY